BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

# LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.info

N° 4105 du Mercredi 22 Décembre 2021 - 69e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

30e ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (UCAC)

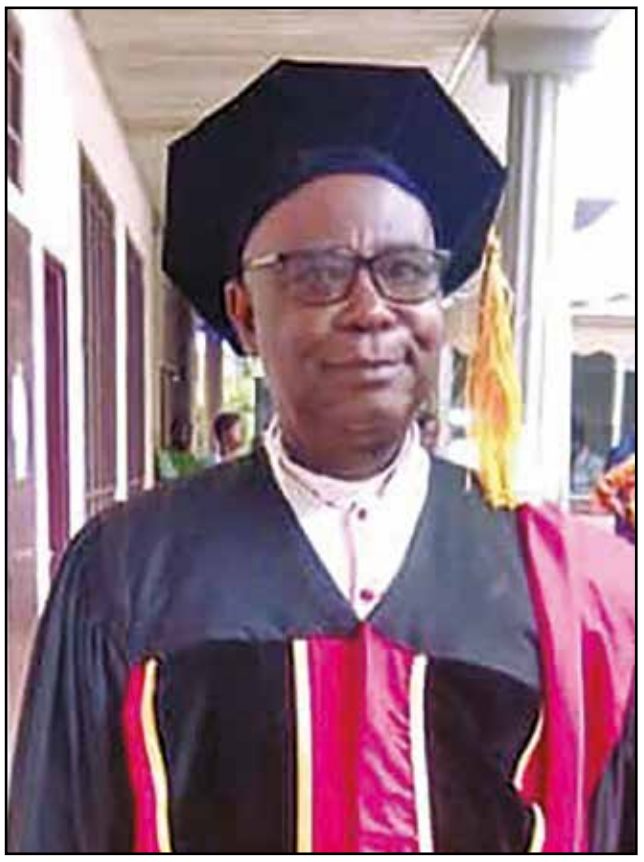

## Mgr Daniel Mizonzo a reçu sa toge de professeur d'université

(P.12)

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

## «Le Congo n'est pas en cessation de paiement», affirme Anatole Collinet Makosso

(P.3)

SANTE

## L'hôpital général de Djiri officiellement mis en service

(P.3)

### Chers lecteurs

**Des raisons techniques à l'imprimerie nous contraignent à paraître une seule fois la semaine, le mercredi. Dès que cette difficulté sera levée, nous reprendrons notre rythme bihebdomadaire. Avec nos excuses.**

*La Semaine Africaine*

EDITORIAL

## Attention, bascule !

MÉDIA

## Une presse libre, indépendante et compétente assure une véritable démocratie et le développement

*François Barateau, ambassadeur de France*

L'ambassade de France au Congo a organisé une cérémonie de réception, à la Case de Gaulle, à Brazzaville, mardi 14 décembre 2021, en l'honneur des journalistes bénéficiaires de formation. C'est François Barateau, ambassadeur de France, qui a présidé la cérémonie, en présence de Thierry Lézin Moungalla, ministre de la Communication et des médias, de quelques membres du Conseil supérieur de la liberté de communication, de responsables d'organes de presse publics et privés, ainsi que des journalistes et ceux qui sont en formation. L'ambassadeur de France a mis en exergue l'appui apporté par son pays aux journalistes congolais. *«Le renforcement des capacités des hommes est l'un des meilleurs moyens de lutter contre ce tumulte propice à tous les excès. Au Congo aussi, la France s'efforce, avec sérieux et loyauté, d'œuvrer en ce sens dans l'intérêt de tous»*.

Au mois de novembre dernier, six journalistes congolais ont échangé pendant une semaine, en France, leur expérience au sein des plus grandes rédactions et écoles françaises de journalisme, pour renforcer leurs compétences et devenir compétitifs. L'ambassade de France à Brazzaville a aussi lancé au cours du même mois, notamment le vendredi 26, une formation à distance au profit de quinze journalistes et communicants jusqu'au mardi 23 décembre prochain, en lien avec l'Ecole supérieure de Journalisme de Lille. Cette formation est axée sur la construction de l'information, son décryptage, la lutte contre les manipulations de l'information et la déontologie.

(Suite en page

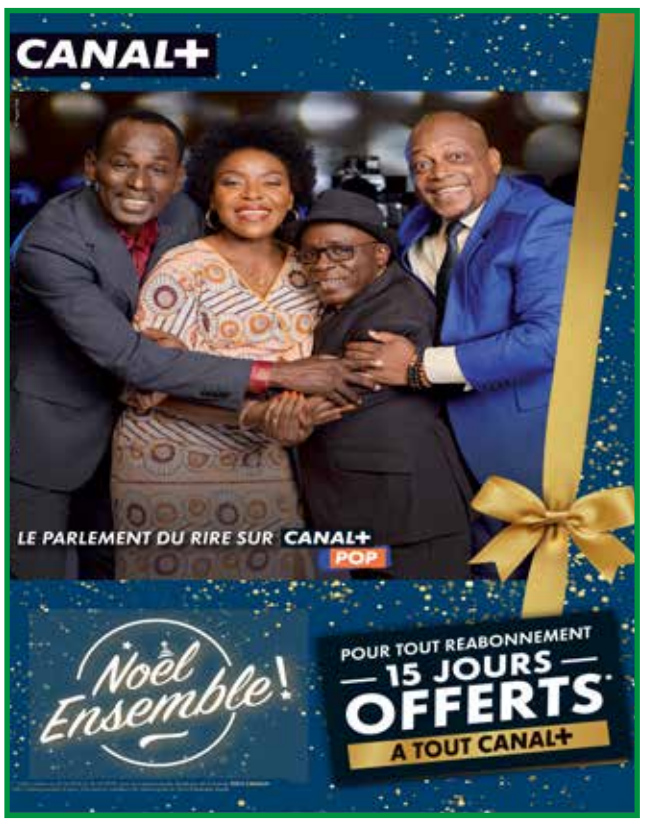

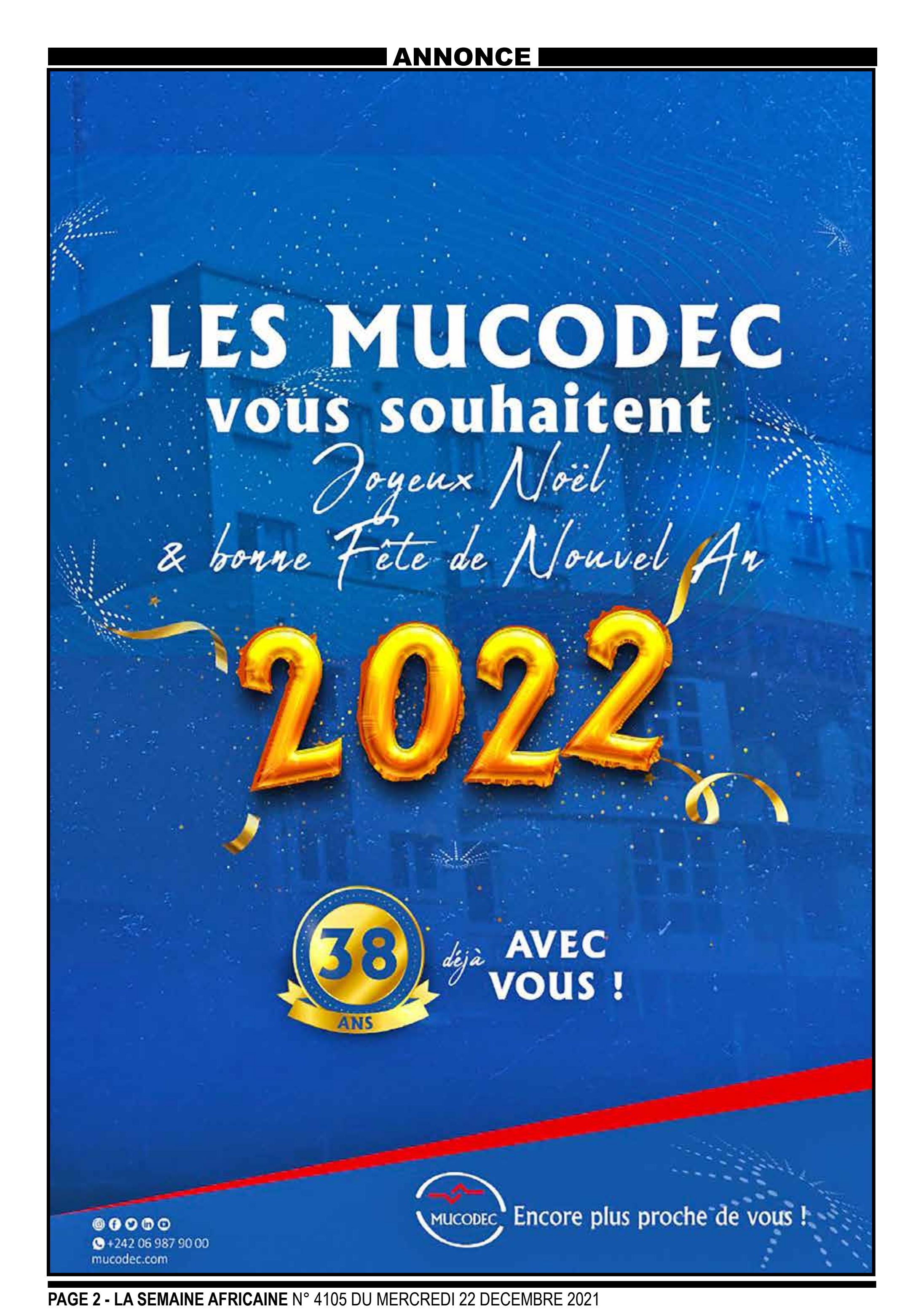
LES MUCODEC
vous souhaitent
Joyeux Noël
& bonne Fête de Nouvel An
2022
38
ANS
déjà AVEC VOUS !
MUCODEC
Encore plus proche de vous !
+242 06 987 90 00
mucodec.com

SANTE

# L'hôpital général de Djiri officiellement mis en service

**Le Président Denis Sassou-Nguesso a procédé le 15 décembre dernier à l'inauguration de l'hôpital général de Djiri, dans le 9e arrondissement de Brazzaville. Cette infrastructure entre dans le cadre du projet «Santé pour tous». Et l'ouverture à la circulation des voiries du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuaP) à Soukissa, à Ouenzé, et Moukoundzi-Ngouaka, à Makélékélé.**

*Coupure symbolique du ruban*

*La photo famille*

Le projet «Santé pour tous» est consacré à la construction de douze hôpitaux généraux dans les douze départements. C'est en 2013 qu'il a été lancé par le chef de l'Etat. La société ASPERBRAS est adjudicataire du marché.

L'avancement des travaux avait été stoppé par la crise économique et financière que traverse le pays. Malgré tout, ceux de deux hôpitaux de Djiri à Brazzaville et Ngoyo à Pointe-Noire ont été relancés comme chantiers prioritaires.

Sur le plan structurel et fonctionnel, l'hôpital général de Djiri comprend deux modules avec une capacité d'accueil de 200 lits. Son ouverture se fera en deux phases. La première phase concerne la mise en fonction du premier module, l'objet de l'inauguration. Ce module est constitué des services essentiels. La deuxième phase, quant à elle, concernera l'ouverture des services de cancérologie et de radiothérapie.

Le premier module d'une capacité d'accueil de 100 lits abrite les services essentiels répartis en 8 pôles: les consultations externes; les urgences; la médecine interne, l'anesthésie et réanimation; la chirurgie et les Blocs opératoires; le pôle mère et enfants; le pôle COVID-19 et des maladies infectieuses; le pôle médico-technique qui comporte en son sein une unité de laboratoire, la pharmacie et l'imagerie médicale, pourvue en scanner de dernière génération. Le pole des services de logistique englobe la buanderie, la cuisine, l'hygiène hospitalière, l'unité de production d'oxygène.

La zone épidémiologique, quant à elle, est composée d'un pavillon spécial de prise en charge des personnes affectées par la pandémie de COVID-19 aménagé, avec une capacité de 36 lits dont 12 pour les soins intensifs et 24 pour les hospitalisations.

L'hôpital a une surface bâtie de 16.531 mètres carrés, alors que celle pour voiries et parkings est de 30.462 mètres carrés. Trois bâtiments dédiés aux filières techniques gravitent autour du bâtiment principal qui rassemble en un conglomérat sept pavillons dédiés aux différents services.

Outre les pavillons, on y trouve douze logements d'astreinte pour médecins, personnels de santé et de sécurité; un bloc technique avec cafétéria pour internes; une chaudière; une centrale de production de gaz médicaux; une unité de gaz et produits liquéfiés; une unité de potabilisation d'eau; une station de traitement des eaux usées et vannes; une morgue; une cafétéria mixte pour les externes et les visiteurs des malades; un incinérateur; une centrale électrique; des voiries, parkings et un héliport.

A terme, un service spécialisé d'Oncologie, doté d'espace et équipements de pointe dédié, sera installé.

Après l'inauguration de l'hôpital, le Président de la République a ouvert à la circulation, les voiries des quartiers Soukissa à Ouenzé et Moukoundzi-Ngouaka à Makélékélé.

Financé et mis en œuvre conjointement par le Gouvernement et la Banque mondiale et Initialement prévu pour 5 ans, le projet a bénéficié d'une rallonge de 13 mois depuis le 19 mai 2021. Il est porté sur l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base pour plus de 65.000 résidents vivant dans les quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire, et deuxièmement, sur le renforcement des capacités du Gouvernement et des municipalités, en matière de restructuration urbaine.

Au total, 10.400 mètres linéaires de voiries urbaines par pavage ont été réalisés: soit, 5km 100m au quartier Soukissa pour 7 artères, et 5 km 300m au quartier Moukoundzi Ngouaka pour 11 artères. Les travaux ont été exécutés par les entreprises RAZEL BEC CONGO à Soukissa et STECOL Corporation à Moukoundzi Ngouaka.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

## Editorial

# Attention, bascule !

Il est des visiteurs de notre pays qui se réjouissent de la paix et de la sécurité apparentes dans nos villes et nos villages. Nous sommes, nous-mêmes surpris que cela soit le premier point remarqué par des étrangers. Peut-être que, habitués, nous ne faisons plus attention. Ou que, au contraire, comme faisait remarquer un confrère, nous savons tellement dissimuler nos délinquances que nos rues tortueuses ne livrent pas d'un coup au regard étranger toute la saumure de leurs traquenards et les Al Capone dont elles regorgent.

A Pointe-Noire, à Brazzaville (plusieurs fois ces derniers jours), à Dolisie et à Kinkala, Nkayi des assassinats ont été rapportés. Des cas de vols et de viols ; des agressions. Mais ne rendons pas les choses plus noires qu'elles ne sont. Ceux qui peuvent faire la comparaison, vous parlent de certaines villes étrangères qui sont de véritables coupe-gorges. Il y en a chez qui se promener avec un téléphone à l'oreille est une véritable invite à la violence du vol.

Nous n'en sommes pas là, mais de nombreux signes montrent que nous n'en sommes pas loin. A Fond-Tiétié, à Pointe-Noire, à Manianga (Brazzaville), à Total (Bacongo) de solides réputations commencent à se faire. Le chauffeur de taxi remonte instantanément la vitre et appuie sur le champignon lorsqu'on y passe. C'est seulement après qu'il avertit : *«A certaines heures ici, c'est dangereux»*. A certaines heures…

Nous savons cela et nous fonctionnons avec nos cartes virtuelles de la dangerosité non virtuelle de nos cités. Nous ne pouvons, naturellement pas, artificiellement susciter de l'inquiétude. Ni donner l'impression qu'il nous manque des frissons journaliers pour bien nous porter. Un commissariat de police a été ouvert carrément dans une cour d'école à Brazzaville la semaine dernière. Les parents d'élèves et les riverains se disent soulagés. C'est le signe que tout à Agostinho Neto ne marchait pas paisiblement.

Mais, est-il impossible que nous retrouvions ces années où, si quelqu'un s'en trouvait la force, pouvait marcher dans la nuit profonde de La Tsiémé au Pont du Djoué sans se retourner toutes les dix secondes? Le taximan qui m'a dévalisé en plein jour jeudi dernier s'était fait passer pour un policier en civil… Nous sommes au point de jointure où un assassinat + un cambriolage + une escroquerie finissent par assombrir l'image verte d'une ville paisible. Prenons les moyens de ne pas basculer dans le versant du non-retour négatif.

**Albert S. MIANZOUKOUTA**

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

# «Le Congo n'est pas en cessation de paiement», affirme Anatole Collinet Makosso

**Une séance des questions orales avec débats au Gouvernement s'est tenue à l'Assemblée nationale le 17 décembre dernier sous le patronage d'Isidore Mvouba, son président. Les questions d'actualité nationale étaient au cœur des préoccupations des députés, adressées à sept ministres.**

*Anatole Collinet Makosso*

Sept députés seulement ont interpellé le Gouvernement conduit par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso sur des préoccupations qui affectent les Congolais. Telles la flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché, soulevée par Jean Paul Kimba; l'obligation des pouvoirs publics de respecter et de protéger les citoyens. *«Ces principes fondamentaux sont mis à mal par l'état d'obsolescence et de délabrement constaté dans l'univers carcéral congolais. Et surtout par le fait que les concitoyens continuent de trouver la mort alors qu'ils se trouvent en détention dans les commissariats et geôles du pays»*, a dénoncé Jérémie Lissouba, après avoir rappelé les dispositions de l'article 8 de la Constitution et le caractère sacré de la personne humaine et son droit à la vie.

Digne Elvis Tsalissan-Okombi, président du parti UMP, est revenu sur le financement des partis politiques pourtant prévu par la loi. *«Il se trouve que depuis le début de cette législature, le Gouvernement viole cette disposition de la loi mettant ainsi en difficulté l'expression de la démocratie»,* a-t-il déploré.

La saisie et la mise aux enchères du patrimoine immobilier du Congo pour défaut de paiement de la taxe foncière en France et dans bien d'autres pays, a constitué la toile de fond de la question de Constant Ferréol Ngassaki, à l'endroit du Premier ministre.

Le député Sylvain Samba a interpellé le ministre Honoré Sayi sur la rareté de l'eau dans certains quartiers de Brazzaville et sur sa mauvaise qualité.

Quatre questions étaient destinées au Premier ministre. Dans ses réponses, Anatole Collinet Makosso a fait savoir que 19 partis politiques ont bénéficié d'un financement de l'Etat entre 2017 et 2019 qui se chiffre à 224.460.000 F.CFA. *«Les difficultés de trésorerie ont fait que cette subvention ne soit plus payée»*, a-t-il expliqué, tout en promettant que ce problème trouvera une solution au cours de l'année 2022.

S'agissant de la question de Jérémie Lissouba, il a indiqué que le Gouvernement était conscient de la situation peu reluisante en milieu carcéral. *«Oui, nos commissariats sont bondés de nos jours. Cela traduit le niveau de la délinquance juvénile et la difficulté que nous avons tous à prendre en main notre jeunesse à commencer par la première cellule d'organisation sociale qu'est la famille. Toutes ces difficultés sont imputables à l'Etat qui doit veiller à la non-défaillance du ministre de la famille»,* a expliqué Anatole Collinet Makosso, sans occulter la responsabilité des commissariats de police.

Sur la saisie et la mise aux enchères du patrimoine congolais en France et bien d'autres pays, le Premier ministre a reconnu les faits. *«Six immeubles ont été saisis à Paris courant*

***(Suite en page 6)***

INVESTISSEMENT

# Signature de conventions de partenariat avec les structures d'appui technique non financiers

**Proposer et promouvoir une gamme de services conseil destinés aux primo entrepreneurs et promoteurs de projets: telles sont les retombées attendues de la signature le mardi 14 décembre dernier, d'une convention de partenariat entre le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA), en partenariat avec l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADPME) et les structures d'appui technique non financier. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel.**

*Après la signature de la convention de partenariat*

La convention de partenariat soumise aux responsables des structures d'appui technique compte vingt articles. Outre les missions de chaque structure, partie prenante à la convention, le texte précise le cadre de collaboration, les activités à mener conjointement, l'échange d'informations, les outils et les procédures applicables à chaque activité aussi bien pour l'impulsion que pour l'accompagnement.

Le FIGA et ses partenaires ont convenu pour cette phase pilote de la durée de validité d'une année avec possibilité de renouvellement de partenaire après évaluation de sa mise en œuvre.

Pour le directeur général du FIGA, les procédures et les outils mis en place et échangés permettront tous de faire la bonne sélection et le meilleur encadrement et assistance de promoteurs.

S'adressant aux directeurs généraux des banques et microfinances, il a fait savoir qu'avec tous les dispositifs d'impulsion et d'accompagnement, *«le FIGA apporte des projets bien structurés, encadre et forme les promoteurs, ce qui minimisera pour vous au maximum, les risques. Ainsi, nous attendons de vous une parfaite collaboration et un engagement conjoint pour financer les projets avec les meilleures conditions financières».*

A noter que le 18 juin dernier, le FIGA avait concrétisé son engagement envers les partenaires financiers pour faciliter l'accès aux crédits des micros, petites et moyennes entreprises et des unités artisanaux. Des conventions d'octroi de garanties pour le financement des activités des MPME avaient été signées avec neuf banques pour la garantie des crédits d'investissements à moyen et long terme avec un taux de couverture par le FIGA de 50%.

En partenariat avec l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADPME), le FIGA était face à ses partenaires d'appui non financier pour conclure ces accords-cadres de partenariats relatifs aux deux piliers, aussi importants que la garantie, c'est-à-dire l'impulsion et l'accompagnement.

Les structures d'appui technique ont été identifiées et sélectionnées à l'issue d'un processus d'évaluation. Il s'agit de quatorze structures dont quatre à Brazzaville (Africadvice, le forum des jeunes entreprises du Congo, Yekolab, Kosala); quatre à Pointe-Noire (Start up center total EP Congo, CERPAC, une antenne du forum des jeunes entreprises); trois à Dolisie (Buscolog, une antenne de CERPAC); une à Oyo (CADFM); une à Owando (World Services) et deux à Ouesso (CDES).

Pour le ministre Jacqueline Lydia Mikolo, la signature de cette convention de partenariat s'inscrit dans le droit fil des stratégies sectorielles de création et de développement des entreprises menées par son département, en fédérant les talents et en mutualisant les énergies. *«Vous comprenez que le Gouvernement par l'entremise du MPMESSI et de ses structures opérationnelles, dont le FIGA s'emploie à créer les conditions optimales nécessaires à la promotion et au développement des TPE et des PME mais donne aussi ici une impulsion réelle à l'éclosion de vrais métiers de conseil et d'assistance aux PME»,* a-t-elle déclaré.

Elle a estimé que le contexte actuel marqué par l'ouverture de marché à travers la ZLECAF et la crise financière placent l'entrepreneuriat au centre de toutes les stratégies de développement économique et social. *«C'est l'entreprise, notamment la PME, qui est pourvoyeuse de richesse, créateur d'emplois et générateur de revenus nécessaires à la lutte contre la pauvreté».*

Outre les partenaires techniques non financiers, le FIGA a également signé avec les chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture, des arts et des métiers de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

ECHÉANCES ÉLECTORALES 2022

# Pascal Tsaty Mabiala entend apporter sa touche au processus électoral

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a été reçu en audience le 14 décembre dernier par le ministre de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local, Guy Georges Mbaka. L'entretien entre les deux personnalités a porté sur la situation politique nationale, notamment les échéances électorales qui pointent à l'horizon: les législatives et les locales de 2022.

Pascal Tsaty-Mabiala s'est montré serein et confiant: *«Au-delà d'une simple rencontre, l'ambition du chef de file de l'opposition congolaise est d'œuvrer pour des élections libres et apaisées, climat de paix, de quiétude dans le pays. Avec le ministre de l'Administration du territoire, nous avons échangé sur des questions touchant la vie politique du pays. Il s'agit notamment de la question des élections qui se tiendront dans six mois. En tant qu'acteurs politiques qui participent à l'expression des suffrages, nous avons voulu en savoir plus sur le processus électoral en cours. Entant donné que notre devoir à tous, qu'il s'agisse de l'opposition ou de la majorité, est de consolider la paix dans le pays»,* a-t-il indiqué.

*Pascal Tsaty Mabiala*

Le chef de file de l'opposition a relevé un fait important, celui de la relation entre l'opposition qu'il incarne et la majorité qui ne doit pas être conflictuelle. *«Celle-ci peut se passer dans la différence certes, mais par le fait que l'opposition a une vision politique différente de celle de la Majorité présidentielle».*

Pascal Tsaty Mabiala a estimé qu'au-delà de tout, qu'il s'agisse de la majorité présidentielle ou de l'opposition, *«nous avons le devoir de consolider la paix dans le pays, en respectant les droits des uns et des autres»,* a-t-il souligné, en substance.

**Pascal-AZAD DOKO**

DRAME DE MPILA

# Le Gouvernement va débloquer 1 milliard de F. CFA avant la fin de l'année

Une semaine après leur manifestation du 7 décembre dernier, les membres du Comité des sinistrés du 4 mars 2012 conduits par Bruno Osseté ont été reçus par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, le 14 décembre. Les négociations entre les deux parties, déroulées en présence des députés de Ouenzé et de Talangai et d'une poignée de membres du Gouvernement, ont abouti, entre autres, au déblocage à l'immédiat avant la fin de l'année 2021 d'une enveloppe de 1 milliard de FCFA.

Ces négociations représentent une avancée significative dans le traitement du dossier des indemnisations du 4 mars, après une longue période d'hibernation depuis la mise en place d'une Commission de suivi des sinistrés du 4 mars en 2017. Ayant aplani les malentendus sur ce dossier, le comité des sinistrés et le Gouvernement ont décidé de repartir sur de nouvelles bases de négociation.

La Commission créée en 2017 et composée essentiellement de ministres sera désormais élargie aux élus des quartiers touchés ainsi que les administrateurs-maires des 5e et 6e arrondissements de Brazzaville.

En attendant la mise en place de cette nouvelle commission par décret du Premier ministre, le Gouvernement va dégager la somme d'1 milliard de F.CFA d'ici le 31 décembre, dans le cadre d'une dette qui s'élève à environ 250 milliards.

*Anatole Collinet Makosso*

*Bruno Osseté*

Cette dette concerne trois catégories de sinistrés, les victimes corporelles, les commerçants et les propriétaires de bâtis. Les victimes corporelles perçoivent normalement une rente viagère de 220. 000 FCFA mensuelle, en dépit d'arriérés de cinq mois. Les commerçants ont déjà reçu 10 milliards sur les 13 prévus. Le plus gros lot concerne les 12 941 propriétaires de bâtis pour un montant global de 243 milliards 049 millions de FCFA. A ce jour, la dette des bâtis n'est soldée qu'à hauteur de 700 millions de francs CFA. Pour mobiliser les fonds destinés au bâti, les deux parties projettent un appel de fonds international triennal.

En 2022, le Gouvernement a promis d'ajouter six milliards supplémentaires. Le reste de la dette sera apuré progressivement en trois ans, le temps de mobiliser des fonds. Néanmoins, le député de Talangai II, Jean Claude Ibovi, a émis le vœu que la ligne budgétaire des sinistrés du 4 mars soit dissociée des autres indemnités de l'Etat, notamment celles relatives aux expropriations.

**Germaine NGALA**

ASSOCIATION DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU CONGO

# Abel Massengo, élu président

**L'Association des anciens parlementaires du Congo (AAPC) a tenu le 9 décembre dernier au Palais des congrès sa deuxième assemblée générale, pour compléter l'effectif des membres de son bureau, suite au décès de son ancien président, François Lékaka, il y a plus de six mois, et le départ de certains membres, qui sont revenus à l'Assemblée et au Sénat, qui imposaient des changements. Ainsi, Abel Massengo qui assurait l'intérim de président, a été porté à la tête de cette association.**

*Les membres du bureau*

Tous les organes de direction de l'AAPC sont déjà fonctionnels: collège des présidents; commissariat aux comptes; secrétariat. En ce qui concerne le collège des présidents, il se compose comme suit : président: Abel Massengo, chargé de la coordination et de l'orientation; première vice-présidente: Yvonne Ngolo Lembe, chargée de la solidarité; deuxième vice-président: François Tsimba, chargé de l'organisation et de la mobilisation.

Le président élu a rappelé les anciens parlementaires à la mobilisation et à la cohésion. Il a indiqué que depuis l'indépendance, le Parlement congolais a connu des différentes législatures dans sa longue marche. *«Mais depuis la vie démocratique obtenue après la Conférence nationale souveraine en 1991, l'institution parlementaire a pleinement retrouvé ses couleurs, et ses lettres de noblesse. Le Parlement congolais est bicaméral: l'Assemblée nationale et Sénat. Le rôle de chaque Chambre est connu par nous les anciens parlementaires. Cependant, la question que l'on peut se poser est celle de savoir ce que deviennent ces acteurs de la scène nationale à la fin de leur mandat après des nombreux et loyaux services rendus à la nation. Cette question qui se pose pourtant avec acuité ne semble préoccuper ni les autorités du pays, ni les élus du peuple eux-mêmes, tant qu'ils sont encore en fonction à l'hémicycle»*, a-t-il indiqué.

*«C'est ainsi que de nombreuses générations de parlementaires sont passées au fil des temps, à tour de rôle, sans se soucier, de ce qu'ils adviendraient de leur existence au déclin de leur vie parlementaire. D'où le bien-fondé de la création d'une sorte de ''Maison commune'' pour les parlementaires en fin de mandat. C'est une nécessité. C'est pourquoi les élus de l'Assemblée nationale de la onzième législature se sont organisés pour créer le 6 février 2016 à Brazzaville, une association des anciens parlementaires du Congo (AAPC), au cours d'une assemblée générale constitutive qui a bénéficié des soutiens multiformes du président du Sénat et de celui de l'assemblée d'antan. A cette liste, s'ajoutent de nombreuses autres personnalités dont les contributions ont permis le plein succès des assises. L'AAPC venait donc de naître. Les anciens parlementaires étaient heureux d'avoir trouvé, enfin un instrument de travail»,* a dit Abel Massengo.

Le président de l'AAPC a estimé que cette association est une machine qui constitue l'espérance des anciens parlementaires, va prendre la vitesse de croisière, malgré des difficultés conjoncturelles endogènes et exogènes qui bloquent son évolution. *«Il est temps pour prendre un nouveau départ qu'il nous faut relever le défi qui se présente à nous, maintenant, avant que nous ne subissons la furie des générations à venir. Nous avons ce qu'il faut pour y parvenir»*, a-t-il conclu.

A signaler que les membres du bureau de cette association ont été reçus le 14 et le 16 décembre dernier par le président du Sénat et de l'Assemblé jeudi 16 décembre dernier par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

**Pascal-AZAD DOKO**

INONDATIONS AU NORD DU PAYS

# Le cri du cœur et de solidarité de Mme Irène Mboukou-Kimbatsa

**Face à la crise humanitaire causée par les inondations dans le Nord du pays et dans le Kouilou, en raison des pluies diluviennes, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, a réuni le 20 décembre dernier à Brazzaville, les chefs d'entreprises et les représentants des communautés étrangères vivant au Congo. Pour solliciter leur appui multiforme, tout en suscitant un élan de solidarité nationale.**

*Mme Irène Mboukou-Kimbatsa*

Dans sa communication, Mme Mboukou-Kimbatsa n'a pas usé de langue de bois pour décrire la situation réelle sur le terrain. Elle était directe dans son cri du cœur et de solidarité.

Pour convaincre, une vidéo a été projetée pour montrer l'ampleur des dégâts qui ne peuvent laisser indifférent la communauté nationale: 22.770 ménages, soit 108.173 personnes, se retrouvent sinistrées. *«Ce chiffre peut être revu à la hausse tenant compte de la récurrence des pluies dans certaines localités»,* a-t-elle expliqué.

C'est le désarroi. La réalité crève les yeux. Cinq départements sont touchés: Likouala (42.583 personnes pour 87.753 ménages); Sangha (14.646 personnes pour 968 ménages); Cuvette (36.564 personnes pour 8919 ménages); Plateaux (24.583 personnes pour 4133 ménages). *«Pour le Kouilou, les données ne sont pas encore disponibles»*, a précisé la ministre.

Des maisons sont détruites, des hectares, fruits de dur labeur et de nombreux sacrifices, balayés par des fortes inondations. Des gites de reproduction de moustiques se forment, et d'autres germes de maladies font surface. D'où l'apparition de cas de choléra; la dermatose, de sanguinolentes, de vomissements, de taux et de fièvre.

*Les partenaires*

On note également la pollution des eaux de consommation telles les sources d'approvisionnement d'eau. Les cours d'eau sont en arrêt dans certaines localités. Ces inondations avaient conduit le Gouvernement à déclarer le 29 novembre dernier, l'état de catastrophe naturelle.

Les localités touchées sont: Axe routier Makoua, Ntokou, Tchikapika, Ouesso centre, Pokola, Kabo, Pikounda, Mokeko, Mpouya, Oyo, Ollombo. L'axe fluvial comprend : Makotipoko, Loukoléla, Mossaka, Bokoma, Liranga, Impfondo, Epena, Dongou, Enyellé, Bouanela, Bétou.

Partant de cette réalité, le Gouvernement, a dit Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, attend de ces partenaires, un appui multiforme en vivres, non vivres, kits de construction, médicaments essentiels, moyens roulants et nautiques. *«Nos enfants, nos sœurs, nos frères, nos mamans, nos papas et grand parents sont aujourd'hui désespérés , c'est un cri de cœur, de solidarité que nous vous lançons. Sauvons-les, redonnons-leurs la joie de vivre»*, a-t-elle indiqué.

Elle a, en outre, rassuré les partenaires que tous ce qu'ils mettront à la disposition du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire, arrivera auprès des sinistrés. Mme Irène Mboukou-Kimbatsa les a remerciés pour cet élan de solidarité.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

DEPARTEMENT DU POOL

# Des équipements de mobilité aux personnes handicapées

**A l'initiative de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, des équipements de mobilité ont été remis à des handicapés. C'était au cours d'une cérémonie organisée à Kinkala, le 16 décembre dernier. En présence du secrétaire permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean De Dieu Ngoma, et du préfet du département du Pool, Georges Kilebé, notamment.**

*Mme Irène Mboukou-Kimbatsa remettant une moto tricycle à une handicapée*

L'ambiance était festive. Ils sont venus des différents districts du Pool pour recevoir des mains de Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, les équipements de mobilité composés de tricycles, moto tricycles, béquilles, cannes anglaises, cannes blanches. Un soulagement pour ces personnes vivant avec handicap, visiblement ravies de ce geste du cœur et de solidarité.

*«Nous vous remercions pour cette dotation dont nous sommes bénéficiaires. Nous souhaitons que ce genre d'initiatives se poursuivre dans d'autres départements»,* a déclaré la représentante des bénéficiaires.

Le maire de Kinkala, Mr Kifoua, n'a eu de mots que pour dire merci à Mme le ministre pour ce noble geste. Même son de cloche du côté du président des sages du Pool, Sébastien Ngakou. *«Je suis très content pour ce geste. Félicitations au Gouvernement. Que Dieu donne encore plus de force à Mme le ministre pour qu'elle continue d'apporter assistance à ces personnes»,* a-t-il déclaré.

Et M. Norbert Diatoulou, chef de quartier Bazemo, de renchérir: *«C'est du jamais vu. Nous sommes très contents. Merci pour ce geste !».*

Mme Nicole Matounga, l'une des bénéficiaires et chef de service à la Circonscription d'action sociale de Louomo, a dit sa satisfaction. *«Je suis très ravie de ce geste. Merci d'avoir pensé aux personnes vivant avec handicap. Ce tricycle va permettre de me déplacer facilement et d'être plus en contact de la population»,* a-t-elle indiqué.

*«Il y en a, parmi nous, qui veulent bien faire des activités lucratives pour se prendre en charge mais la mobilité jusque-là a posé problème. Ce don permettra à certains d'entre nous de se déplacer plus facilement pour réaliser les activités génératrices de revenus qui conduisent à l'autonomie»*, a dit, quant à lui, Maurice Ndingamani.

A signaler que ce don s'inscrit dans le cadre de la 29e Journée internationale des personnes handicapées.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

# Coup d'oeil en biais

### Les réseaux sociaux devancent la présidence de la République

Denis Sassou-Nguesso, le chef de l'Etat congolais, ne s'est pas rendu en Turquie où s'est tenu les 17 et 18 décembre à Istanbul, le troisième Sommet Turquie-Afrique auquel ont pris part une vingtaine de chefs d'Etat africains. Le président congolais a gardé sa résidence, en raison des cas d'infections au coronavirus décelés dans son entourage immédiat. A l'heure du numérique, c'est grâce au déferlement de l'info sur les réseaux sociaux que les Congolais ont appris la nouvelle de ces cas COVID. La présidence de la République a gardé d'abord le mutisme, "hésitant à expliquer", selon une source, le motif de l'annulation du voyage du chef de l'Etat annoncé le jeudi 16 décembre. Puis, le soir du samedi 18 décembre, elle s'est rattrapée sur Télé Congo, dans le journal de 20h, en se fendant d'un communiqué confirmant les affirmations relayées par les réseaux sociaux. Si le chef d'Etat a été diagnostiqué négatif, il est néanmoins tenu *«d'observer une période d'isolement»* conformément au protocole sanitaire en vigueur, parce qu'étant considéré comme *«personne contact»*, indique le communiqué. Et, finalement, le Président Sassou a été représenté en Turquie par le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso.

### Crime passionnel à Kinkala, dans le Pool

Lundi 20 décembre 2021 à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, une scène de ménage s'est terminée… dans le sang. Un brigadier-chef se dispute avec son «amie» en formation à l'Ecole paramédicale Jean-Joseph Loukabou. Il l'aurait surprise avec un autre homme, la veille. Altercation, la tension monte. Puis, le policier dégaine son pistolet et abat sa «copine» d'une balle, *«comme dans un film de western»,* commente une source. Le présumé meurtrier prend la fuite. Il est activement recherché pour être présenté au procureur dès son interpellation. *«Le père de la victime, un militaire à la retraite, est venu chercher le corps de sa fille à la morgue de Kinkala pour le déposer à la morgue de Brazzaville»*, indique notre source.

### Encore un accident mortel avec un fusil de chasse!

Un garçonnet de 2 ans a succombé la semaine passée des balles d'un fusil de chasse de type calibre 12 manipulé accidentellement par son cousin paternel de 8 ans. Le drame s'est produit à Akou, un village situé à 8km de Djambala, chef-lieu du département des Plateaux. Le jeune auteur de l'homicide involontaire aurait trouvé l'arme meurtrière dans la chambre parentale. Selon notre source, les parents se trouvaient hors du village. Néanmoins, leur responsabilité est engagée.

### Les agents de la morgue municipale de Dolisie en grève

Comme une épidémie, les menaces de grève et les grèves s'enchaînent et se répètent. Après les agents de la mairie de cette ville qui ont cadenassé les bureaux de leurs services, leurs collègues de la morgue de Dolisie manifestent leur ras-le-bol eux aussi depuis mercredi 15 décembre 2021. Ils ont décidé d'arrêter le travail (pas de dépôts et de sorties de corps) pour réclamer leur dû, 50 mois d'arriérés de salaire pour certains, 53, voire 55 mois pour d'autres. Il n'y aurait pas de service minimum pour éviter un vide administratif. En tout cas, cela fait des mois depuis que les agents municipaux de la troisième ville du Congo manifestent pour le paiement d'arriérés de salaire.

### Des couturiers pas sérieux

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. C'est le moment où bien des couturiers se frottent les mains puisqu'ils y font de bonnes affaires. Toutefois, s'il y en a parmi eux qui se soucient de la satisfaction de leurs clients, tel n'est pas le cas pour certains qui en font à leur tête. Même à quelques jours de la fête, ils continuent de recevoir les commandes des clients, alors qu'ils sont conscients de ne pas pouvoir les satisfaire. Ça ne fait pas sérieux : il ne sert à rien de prendre des engagements que l'on sait ne pas pouvoir respecter.

### Montée de la fronde sociale, ça bouge à Brazzaville !

Il y a fronde sociale un peu partout à Brazzaville. Dans une déclaration publiée le 13 décembre 2021, les syndicats des Impôts ont donné une semaine à leur tutelle pour trouver des solutions à leurs revendications, notamment le paiement de la prime de rendement pour les exercices 2013, 2014 et 2015 ; la rétrocession des 30 mois d'arriérés du produit des pénalités pour infractions aux lois et règlements de l'administration des Impôts et, enfin, l'amélioration des conditions de travail. Affaire à suivre.

ITIE

# Le rapport 2018 a été vulgarisé

**Un atelier de vulgarisation du rapport 2018 de l'ITIE s'est tenu le 14 décembre dernier à Pointe-Noire. Les travaux ont été ouverts par Jean Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire. En présence de Ferdinand Doukaka Kwanda, coordonnateur du Projet des reformes intégrées du secteur public (PRISP); Florent Michel Okoko, secrétaire permanent, membre du conseil d'administration de l'ITIE. Les autorités administratives interdépartementales, les délégués des entreprises étaient également présents.**

*Photo de famille des participants*

Après le mot de bienvenue du coordonnateur du projet, Florent Michel Okoko a expliqué que le PRISP est un instrument important qui permettra de corriger les faiblesses dans la gestion des ressources publiques grâce à des reformes sectorielles avec l'appui de la Banque mondiale. Au regard des enjeux de gouvernance économique et financière en République du Congo, l'action du PRISP reste dans la vision du pays et harmonisé dans la douzième bataille du programme d'action du Gouvernement qui souligne: *«Qu'il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo, sans bonne gouvernance»*.

Le Congo fait partie des pays menant le mouvement de publication des contrats pétroliers, qui devient progressivement la norme et non plus l'exception, parmi les pays producteurs de pétrole. Une quarantaine de pays ont déjà rendu publics certains de leurs contrats. *«Cette tendance sera bientôt renforcée par l'entrée en vigueur de l'exigence 2.4 de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives qui demande qu'à partir 2021, tous les contrats nouvellement signés soient publiés par le pays mettant en œuvre le processus. Le présent rapport s'inscrit dans cette perspective»*, a-t-il ajouté.

Prenant la parole, Jean Louis Banhtou a rappelé que les économies extractives sont au cœur de l'économie mondiale. *«Pour pouvoir pleinement tirer profit de celle-ci, il faut une gouvernance transparente et redevable. Ainsi, courant 2003, un certain nombre de pays et entreprises se sont engagés à assurer plus de transparence dans la gestion des revenus issus de l'extraction de leurs ressources naturelles. Ils ont tous décidé de mettre en place l'ITIE qui couvre essentiellement les secteurs pétroliers, gaziers, et minier. Le Congo dans le souci de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles a adhéré à cette initiative en 2004, en y intégrant plus tard, le secteur forestier. Notre pays a été admis comme candidat à l'ITIE en 2007. Il dispose désormais d'un statut de pays conforme depuis février 2013. Après la première validation en 2017 et la seconde en 2020, le conseil d'administration de l'ITIE international a convenu que le Congo a dans l'ensemble réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la norme. Ainsi que des améliorations substantielles concernant plusieurs exigences. Après l'atteinte des pays satisfaisants, le Congo est assujetti à une troisième validation dont l'échéance est prévue en juillet 2022»*, a-t-il fait savoir.

Puis, les participants ont suivi quatre sous thèmes extraits du thème principal: *«La norme ITIE 2019 et sa mise en œuvre au Congo: enjeux actuels et perspectives»*, développé par Brice Makosso, coordonnateur adjoint de la coalition, secrétaire permanent de la commission Justice et Paix de Pointe-Noire; *«Le processus de la validation ITIE en République du Congo: résultats, les neuf mesures correctives et la nouvelle approche de validation»*, par Christian Mounzéo, coordonnateur de la coalition Publiez ce que vous Payez; *«La Sensibilisation sur la propriété réelle relatif (exigence2.5)»* et *«La Présentation du rapport ITIE 2018»*, par Florent Michel Okoko.

Les échanges ont permis aux participants de comprendre la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources publiques hors pétrole et la redevabilité au Congo. Ainsi, ils ont exhorté les organisateurs à multiplier ces retrouvailles.

**Equateur Denis NGUIMBI**

ARMEE

# Les officiers du 2e cours supérieur d'administration militaire appelés à matérialiser les connaissances acquises

Débutée le 21 juin dernier, la 2e session du Cours supérieur d'administration militaire (CSAM) de l'Académie militaire Marien Ngouabi s'est achevée le 18 décembre 2021 à Brazzaville. Une cérémonie présidée par le directeur général de l'administration et des finances (DGAF) du ministère de la Défense nationale, le commissaire en chef de première classe, Alain Eugène Yves Aignan Mpara, a marqué cette session.

*Les officiels et les officiers stagiaires posant pour la postérité*

Cette session a connu la participation de 38 officiers stagiaires venus des composantes de la Force publique, parmi lesquels deux personnels féminins. Ayant pour directeur, le commissaire-colonel Lin Sibali Ngatsibi, ce stage réservé aux officiers supérieurs de l'administration avait pour objectifs notamment : de dispenser les connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions de chef de division au sein de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale et des Etats-majors des Forces armées; de préparer les stagiaires aux engagements en opérations extérieures, de raffermir les connaissances en matière d'administration générale et des finances, et de renforcer et actualiser les connaissances d'ordre juridique, économique et financier.

Pour mener à bien cette entreprise, a souligné le directeur du stage, *«les enseignements administrés aux stagiaires ont été répartis en deux grands modules, il s'agit notamment du module opérationnel, regroupant les domaines de connaissances militaires du niveau de l'enseignement militaire supérieur du premier degré, le module cœur de métier regroupant les domaines de connaissances techniques et générales, spécifiquement liés au métier d'administrateur militaire»*.

Au terme de la formation, tous les officiers stagiaires ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 100%. Le premier a obtenu une moyenne de 15,54 et le dernier 12,12. Et la moyenne générale de la promotion a été de 13, 90. Un échantillon des cinq premiers a reçu des mains des autorités présentes à la cérémonie des diplômes de fin de formation. Celui du major de la promotion, le lieutenant-colonel Michel Ndombé Miche a été remis par le directeur général de l'administration et des finances. Après avoir reçu son diplôme, ce dernier a fait savoir: *«ce sont les sentiments de responsabilités, parce qu'il nous appartiendra de mettre en pratique les connaissances acquises pour que nous participions à l'optimisation de l'action administrative. Et pour cela, il nous faudrait beaucoup d'efforts encore à fournir»*.

Le lieutenant-colonel Natacha Palevoussa, épouse Ollita s'est dite prête et déterminée à mettre en application les enseignements reçus pour le bien de l'administration militaire.

Clôturant ce cours, le directeur général de l'administration et des finances, a pris acte des résultats: *«Ils sont conformes à nos attentes et reflètent le niveau d'implication des stagiaires, encadreurs et instructeurs qui ont intégré positivement les orientations de la hiérarchie. Je saisi don cette occasion pour leur adresser nos félicitations pour le travail accompli, et je voudrais particulièrement remercier la direction de ce cours pour l'effort réalisé, en vue de la réussite de cette mission, et ceux malgré les contraintes encourues»*.

**EUDOXISE**

DIPLOMATIE

# Inauguration de la nouvelle chancellerie sud-africaine à Brazzaville

**L'ambassadeur d'Afrique du Sud au Congo, Johnny Sexwale, a procédé le vendredi 10 décembre dernier à l'inauguration officielle du nouveau siège de la chancellerie sud-africaine. En présence de nombreux invités.**

*Johnny Sexwale avec des invités devant l'ambassade*

Le diplomate sud-africain a rappelé l'engagement de son pays à consolider ses relations diplomatiques avec la République du Congo. *«L'ouverture de cette nouvelle chancellerie est un signe d'engagement du Gouvernement de la République d'Afrique du Sud dans l'intention d'approfondir nos relations diplomatiques»*, a dit Johnny Sexwale.

Par cette inauguration, a-t-il poursuivi, *«l'Afrique du Sud marque un pas de plus dans sa vision politique étrangère qui est de réaliser un continent africain pacifique, démocratique, non racial, non sexiste, uni, prospère et qui contribue à un monde juste et équitable»*.

Il a indiqué que la vision politique de son pays est guidée par les valeurs africaines d'humanité: *«L'objectif central de celle-ci est d'éradiquer le triple défi des inégalités, de la pauvreté et du chômage»*.

L'Afrique du Sud qui entretient des relations diplomatiques avec la République du Congo depuis le 22 mars 1993, envisage de rehausser ses relations politiques qui aboutiront, selon lui, sur une nouvelle coopération économique. Cet objectif visé, démontre la solidité des relations diplomatiques entre les deux pays. *«Mon Gouvernement et le Gouvernement du Congo m'ont clairement fait comprendre que l'ambassade d'Afrique du Sud en République du Congo doit intensifier ses efforts pour rapprocher d'avantage nos pays, notamment en ce qui concerne les relations économiques»*, a souligné Johnny Sexwale.

A l'heure où la pandémie de COVID-19 secoue le monde et endommage les économies provoquant une plus forte concentration économique depuis des décennies et l'augmentation du taux du chômage à son plus haut niveau, l'ambassade d'Afrique du Sud a appellé à un renouvellement d'intelligence pour faire face à cette nouvelle réalité, mais aussi à trouver des moyens techniques encore plus créatifs pour renforcer les relations. Elle s'est dite disposée à accompagner les acteurs congolais. *«Le message le plus important que je dois apporter ici, c'est le fait que l'Afrique du Sud est ouverte et prête à faire des affaires avec toutes les parties prenantes et acteurs de la République du Congo, dans les différents secteurs de nos économies respectives»*, a-t-il précisé.

Il a invité les Congolais à visiter l'Afrique du Sud, contrairement à ce qui se dit sur la réticence de l'ambassade d'Afrique du Sud à délivrer des visas. *«Le refus est réservé aux activités frauduleuses des demandeurs»*, a-t-il fait savoir.

**Barlain Djolvan ATIMAKOA (Stagiaire)**

***(Suite de la page 3)***

*2916. Cinq immeubles ont pu bénéficier de la main levée et ne sont plus sous les mains de la justice. La bataille judiciaire est en cours pour le dernier immeuble»*, a-t-il ajouté.

Après avoir rassuré le député Constant Ferréol Ngassaki, le Premier ministre lui a demandé ainsi qu'à tous les Congolais, de ne pas continuer à penser que le Congo est en état de cessation de paiement. *«Je ne veux pas que ce genre d'expression soit utilisée dans nos conversations. Tout est en train d'être mis en œuvre pour que le Congo retrouve entièrement son patrimoine»*.

Réagissant sur la flambée des prix des denrées alimentaires, le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, Alphonse Claude N'Silou, a commencé par esquisser l'origine de cette hausse des prix. Et a indiqué les prix actuels des denrées alimentaires sur le marché à la date du 18 décembre 2021.

Interpellé sur la rareté et la mauvaise qualité de l'eau dans certains quartiers de Brazzaville, le ministre Honoré Sayi a dégagé les facteurs endogènes qui sont à l'origine de cette situation: la pose de nouveaux réseaux et divers raccordements d'arrimage à l'ancien réseau; la vétusté du réseau de distribution existant dans les vieux quartiers de la ville; les diverses pannes des équipements de production et de distribution avec souvent les difficultés d'approvisionnement des pièces névralgiques; la mauvaise situation financière de La Congolaise des Eaux (LCDE).

Parmi les facteurs exogènes, il a cité les difficultés d'alimentation en électricité très intermittente; le ravinement érosif dans les quartiers périphériques qui mettent des canalisations à nu et les exposent à des déboitements et destructions surtout lors de passage de véhicules lourds ou par des actes d'incivisme de certains citoyens; la forte dégradation de la qualité de l'eau brute suite aux pluies diluviennes qui occasionnent les arrêts de production, etc.

Répliquant au ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, le député Digne Elvis Tsalissan-Okombi a estimé que les prix donnés par le ministre d'Etat relevaient de l'imaginaire. *«Ces prix n'existent que dans la tête de ceux qui vous les ont donnés. Ils sont faux, la réalité est tout autre sur le marché»*, a-t-il dit.

**Cyr Armel YABBAT-NGO**

DÉVELOPPEMENT

## Redoubler d'efforts pour atteindre les Objectifs du développement durable

La ministre de l'Economie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a lancé lundi 13 décembre 2021 conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) une session de deux produits phares de plaidoyer sur les politiques publiques par les rapports sur le développement humain et la validation du rapport national volontaire 2020 de suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). Chris Mburu, coordonnateur du système des Nations Unies et Maleye Diop, représentant résident du PNUD étaient présents. Ces deux rapports ont été remis officiellement au Gouvernement congolais représenté par le ministre de l'Economie.

*Maleye Diop remettant les deux rapports à Mme Ebouka-Babackas*

Présentant les deux rapports, Maleye Diop a indiqué qu'au niveau mondial, le rapport sur le développement humain (RDH) a pour thème: *«La prochaine frontière: le développement humain et l'anthropocène»*. Il propose un nouvel indice expérimental du progrès humain, appelé Indice de développement humain ajusté aux Pressions planétaires (IDHP), qui tient compte des émissions de dioxyde de carbone et de l'empreinte matérielle des pays. L'IDHP montre comment la situation globale du développement mondial pourrait changer si le bien-être des êtres humains et l'allègement des pressions exercées sur la planète étaient tous deux au cœur de la définition du progrès de l'humanité.

*L'assistance*

Au niveau national, a-t-il dit, le RNDH porte sur le thème: *«Valorisation du capital humain: qualité et inégalités»*. Eu égard aux ambitions du Plan national de développement (PND 2022-2026) qui consistent à bâtir une économie forte, diversifiée et résiliente, disposer d'un capital humain de qualité, constituera un des meilleurs atouts pour relever les nombreux défis identifiés dans les six axes stratégiques et atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement. Il ressort de ce rapport que le Congo a affiché en 2019 un Indice de développement humain (IDH) de 0,574 en baisse par rapport à l'année précédente. Il perd autour de 25% de son niveau de développement humain du fait de l'ampleur et de la persistance des inégalités sociales.

Pour Chris Mburu, le rapport de suivi des ODD de l'année 2020, qui vient après ceux de 2018 et 2019, répond à la nécessité de faire le point sur l'évolution des cibles et indicateurs par ODD priorisés au Congo, ceci dans un contexte particulier celui de la crise liée à la pandémie de la COVID-19. La marche vers l'atteinte de ces ambitions, a-t-il dit, est aujourd'hui fortement fragilisée par les crises économiques, sociales et sanitaires. Le Congo doit redoubler d'efforts afin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) durant cette décennie d'action. Selon le rapport 2020 sur l'Indice et les tableaux de bord des ODD pour l'Afrique, le Congo est classé 37e sur 52 pays africains avec un score de 50,8, ce qui veut dire que le pays est à 50,8% du chemin à parcourir pour atteindre les ODD d'ici à 2030. Du point de vue mondial, en 2021, le SDG index classe le Congo 144e sur 165 pays évalués. Ce classement implique que cinq ans après le lancement des ODD, le Congo est seulement à mi-chemin de leur réalisation, a souligné le coordonnateur du système des Nations Unies.

Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a pour sa part, relevé qu'à travers l'examen de ces deux rapports, le Congo cheminera sur ce qui fonde le cœur de la mission des Nations Unies, celui d'unir les forces pour que l'être humain voit chaque jour un peu plus sa condition de vie s'améliorer. La validation du rapport 2020 de suivi de la mise en œuvre des ODD au Congo s'inscrit dans un contexte intéressant celui de l'évaluation achevée du PND 2018-2022 et de l'adoption en cours du nouveau PND 2022-2026.

*«Nous espérons qu'une analyse objective emportera la conviction de tout ce que le Congo a su faire preuve de résilience malgré ce contexte adverse et poursuit sa marche résolue vers l'atteinte des ODD à travers, notamment le prochain PND»*, a-t-elle indiqué.

**Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA**

**«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)**

ALIMENTATION

## Le Congo souhaite rejoindre le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire

**Dans le but d'améliorer la coordination de la riposte à l'insécurité alimentaire et la malnutrition, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, a annoncé le 9 décembre dernier à Brazzaville l'adoption officielle de la démarche du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) par la République du Congo. Cette cérémonie qui a connu la participation de Paul Valentin Ngobo, ministre de l'Agriculture, a marqué le lancement d'un atelier de deux semaines visant à renforcer les capacités des analystes du Gouvernement, des Nations Unies et des ONG, et les former au cadre IPC.**

*Photo de famille*

Le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire est un outil d'analyse et de cartographie de la sécurité alimentaire permettant une meilleure prise de décision. Déjà opérationnel dans environ quatre pays (dont la RCA et la RDC), ce cadre est une initiative mondiale qui réunit dix-huit organisations et institutions intergouvernementales. Toutefois, la hausse des prix, liée à la difficulté d'accessibilité aux grands bassins de production et les inondations répétées dans l'extrême Nord du pays et les départements du centre, causées par le changement climatique, entraîne une forte baisse du rendement agricole. *«La crise climatique est l'un des principaux facteurs de la faim dans le monde. Les événements climatiques, lorsqu'ils sont combinés à d'autres problèmes dans les régions souffrant d'insécurité alimentaire, affectent le fonctionnement des systèmes alimentaires nationaux et mondiaux, exacerbent les inégalités, entraînent des tensions sociales et des déplacements des populations»*, a alerté Mme Arlette Soudan-Nonault.

Le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) fournit une échelle commune pour classer la gravité et l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition aiguë, ce qui améliore la rigueur, la transparence, la pertinence et la comparabilité des analyses de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour la prise de décision. *«La formation théorique dont bénéficieront les experts sera suivie d'une mise en pratique dans le cadre d'une analyse pilote. Considérant la grande vulnérabilité des populations du Congo face aux chocs, nous allons commencer par former les experts à l'analyse des départements les plus affectés par les phénomènes climatiques soient les plateaux, la Cuvette, la Lékoumou, le Niari, la Likouala, la Cuvette-Ouest, et le Pool»*, a souligné Mme Anne-Claire Mouilliez, représentante du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) au Congo.

Au Congo, la gestion stratégique de l'IPC est assurée par un comité de pilotage présidé par le ministère de l'Environnement, co-présidé par le PAM. Il est à noter que, depuis quelques temps, le ministère de l'Environnement a engagé des consultations bilatérales avec le programme mondial de l'initiative IPC et ses partenaires techniques.

**Issa BILAL-ECKY** *(Stagiaire)*

AGRICULTURE

## Deux mille vingt-deux, première année pour entamer l'exécution des activités

**Le Projet de développement intégré des chaînes des valeurs au Congo (PRODIVAC) a tenu sa toute première session du Comité national de pilotage, en vue de mettre en œuvre déjà ses premières activités. Cette session a eu lieu à Brazzaville vendredi 3 décembre 2021. Les travaux ont été présidés par Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture. Pierre Narcisse Loufoua, directeur de cabinet du ministre du Développement industriel, Prince Bertrand Bahamboula, directeur de cabinet de la ministre des petites, moyennes entreprises, respectivement 2e et 3e vice-président du comité de pilotage et Benoit Ngayou, coordonnateur du PRODIVAC y ont pris part.**

*Les membres pendant les travaux*

Le principal dossier figurant à l'ordre du jour a été l'examen et l'approbation du Plan de travail et du budget annuel 2022. Les activités retenues vont découler de quatre composantes: le développement des compétences et de l'entreprenariat agricole; l'amélioration de la productivité et de la résilience des chaînes de valeur; le développement institutionnel et le dialogue public-privé et la coordination et la gestion du projet. Les membres du comité se sont prononcés sur plusieurs activités à réaliser. Elles portent, entre autres, sur l'appui à la structuration et à la professionnalisation des organisations et plateformes de chaînes de valeur notamment.

Le budget adopté pour mener l'ensemble des activités au cours de l'année 2022 est de près de 10 milliards de FCFA, avec un ratio de 15 % au titre du fonctionnement et de 85 % pour l'investissement axé sur la mise en œuvre des activités. A l'ouverture des travaux, Pascal Robin Ongoka a souligné que cet événement nous amenait à entrer dans la phase de lancement des activités sur le terrain. *«Ces activités, sans lesquelles, rien de ce qui a été promis ne pourra se faire tant pour améliorer nos capacités de production que pour accéder à la sécurité alimentaire et nutritionnelle».*

A la fin de la session, Benoît Ngayou, coordonnateur du projet, a souligné qu'*«à travers ce projet impliqué dans des chaînes de valeur des activités agricoles, un fonds -sera donc mis en place. Au cours de l'exercice 2022, il sera ici question de la mise en place de l'unité de gestion du projet. Il faudra que l'équipe soit dotée de la logistique nécessaire pour se rendre sur le terrain. Les descentes sur le terrain permettront de faire l'identification des producteurs et de les accompagner».*

*«Nous démarrons les activités avec un retard de plus d'une année. Ce que nous comptons faire, c'est de prouver que nous sommes capables de dérouler ce projet. A ce titre, à la fin du projet, on pourra demander la prorogation de celui-ci au moins d'une année et capitaliser les ressources qui seront mises à notre disposition»*, a-t-il souligné.

A noter que le projet a été lancé officiellement en octobre 2021, à Djambala dans le département des Plateaux.

**Philippe BANZ**

MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION

## Renforcer le partenariat public-privé

**Le représentant résident de l'Agence japonaise de la coopération internationale (JICA) Kazunao Shibata et Jolke Oppewal, ambassadeur des Pays-Bas avec résidence à Kinshasa au Congo ont été tour à tour reçus mardi 7 décembre dernier par Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé.**

*Kazunao Shibata*

*Jolke Oppewal*

Kazunao Shibata a été le premier à être reçu. Leurs discussions ont porté sur le bilan de la coopération et la perspective future notamment dans le domaine de pêche artisanale à Pointe-Noire, la riziculture pour la promotion de l'agriculture, l'étude en cours sur la tourbière du bassin du Congo pour la lutte contre le changement climatique. Dans la perspective future, les deux hommes ont échangé sur le projet des infrastructures notamment dans l'entretien des routes et le programme de formation au Japon pour le renforcement des capacités de la population congolaise.

Avec Jolke Oppewal, le ministre Denis Christel Sassou-Nguesso ont discuté sur les relations entre le Pays-Bas et le Congo ainsi que les potentiels pour les secteurs privés et d'entrer dans les structures comme les partenariats publics privés. *«Il y a quelques entreprises néerlandaises qui sont là et d'autres cherchent des opportunités. Nous ne sommes pas dans le pétrole plutôt dans d'autres domaines. Nous devons réflechir ensemble pour trouver les opportunités, l'investissement, l'engagement, pour avoir une économie diverse et durable»*, a-t-il dit.

**J. M.**

ENTREPRENARIAT

# Satisfaire les besoins en services de base pour aider les entreprises à mener leurs activités

**L'Institut européen de coopération et de développement (IECD) et l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) ont présenté mercredi 8 décembre dernier les résultats de l'enquête menée par l'O2CD sur les freins à l'entreprenariat au Congo. Présentée par Marc Bassidi-Zola, consultant indépendant à l'O2CD, cette enquête a porté sur trois thématiques essentiels: la parafiscalité, la transparence et l'accès aux services financier; la qualité des services de base (télécommunications, eau, électricité) fournies aux Très petites entreprises (TPE) au Congo.**

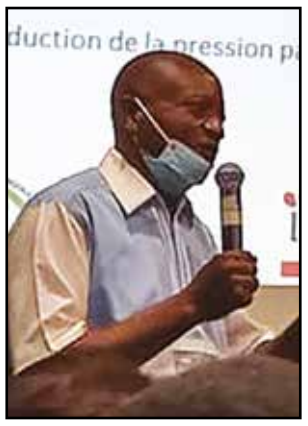

*Marc Bassidi-Zola*

Dans le cadre du «Programme de renforcement et de mise en réseau des acteurs congolais de l'appui aux initiatives économiques locales du secteur informel», financé par l'Union européennes (U.E.), l'IECD et l'O2CD ont uni leurs cœurs d'activité pour un intérêt commun: permettre d'alimenter un plaidoyer portant sur le climat des affaires au Congo.

L'enquête a été réalisée dans trois villes: Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie dans la période de mai à juin 2021. 50% des 500 TPE ont été visées (dont la moitié de l'échantillon transmis par l'IECD).

Les objectifs visaient à identifier les difficultés et les contraintes auxquelles sont confrontées les TPE; identifier et rapporter les motifs des insatisfactions enregistrées; estimer le niveau de satisfaction par segment de services; mesurer et estimer le degré de satisfaction globale sur les pratiques de parafiscalité de transparence et d'accès aux services financiers et services de base; identifier les besoins et attentes des TPE.

Dans les services de base en eau, les 30,4% des TPE se sont exprimées sur la question et espèrent une amélioration de la desserte en eau de qualité (97,36%) et 2,63% souhaitent la baisse du prix du $m^3$ d'eau et la rubrique de facturation. Il sied de noter que les quartiers périphériques sont concernés au même titre que ceux du centre, particulièrement à Brazzaville et Pointe-Noire.

En électricité, pour 65,84% des TPE souhaitent une amélioration de la fourniture électrique de 24,8%, une baisse du coût d'accès à l'électricité (KWH et le branchement) de 28,4%.

Concernant la parafiscalité, les budgets communaux sont alimentés par les taxes et prélèvements. La majorité des TPE (82,85%), souhaitable de réduire l'ensemble des prélèvements; mettre fin aux tracasseries policières (Police, DGST, sapeurs-pompiers) et donner moins de visibilité à cette catégorie de la force publique; créer la taxe unique.

Au-delà des aspects liés à la consommation d'in put spécifiques, au mode de production et au marché, les TPE évoluent dans un environnement peu propice à leur développement et à leur pérennisation. Sur l'ensemble des TPE consommatrices d'électricité, 86,06% sont insatisfaites, 1/3 d'entre elles font usage de groupe électrogène. 46,3% subissent un impact négatif particulièrement pour les entreprises de Pointe-Noire (60%). Globalement, ce sont les secteurs des services (50%), de l'artisanat (39,02%), commerce (37,23%). Près de ¾ des TPE consommatrices d'eau sont insatisfaites et confrontées à des charges supplémentaires d'approvisionnement et de traitement d'eau; 74,4% d'entre elles sont négativement impactées particulièrement à Brazzaville (49,25%) Pointe-Noire (37,31%). L'artisanat et le commerce sont les plus touchés. Le besoin de crédit est exprimé par 2/3 des TPE en dépit des contraintes d'accès. La pratique fiscale a un impact négatif sur 42,8% des TPE.

Pour aller d'une situation de subsistance vers une situation de consistance, les partenaires étatiques et non étatiques doivent procéder à: l'amélioration de l'accès aux services de bases de qualité et à moindre coût; la Facilitation de l'accès aux crédits par: la création d'un fond de garantie des petits entrepreneurs et établissements financiers spécialisés; un échéancier adapté; des produits-crédits moins contraignants; une communication à la fois de proximité et de masse;

Ces partenaires doivent promouvoir le crédit à moyen et cours terme; promouvoir la formalisation des TPE; l'opérationnalisation des agences de développement des TPE; la réduction de la pression parafiscale, policière et multiplicité des missions de contrôle.

**Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA**

# Juste Justin Goma Gabou lance une coopérative de production du miel

**Le sénateur Juste Justin Goma Gabou, membre de la Commission défense et sécurité du sénat vient de créer une coopérative agro-pastorale dénommée *«Ya Dïyi»* pour la production de miel à la ruche. En vue de partager sa vision, Juste Justin Goma Gabou a fait une communication devant les sénateurs jeudi 9 décembre dernier au Palais des congrès à l'occasion de la 13e session ordinaire budgétaire du sénat.**

*Juste Justin Goma Gabou*

Le sénateur a rappelé que *«l'apiculture est une branche de l'agriculture qui consiste à élever les abeilles dans le but d'exploiter les produits de la ruche qui sont le miel, la cire, la gelée royale, le pollen, la propolis, le venin d'abeille, largement utilisé dans les traitements des douleurs de certaines maladies inflammatoires. L'apiculture ou l'élevage des abeilles est une filière peu connue et peu pratiquée dans notre pays. D'où, il faut la valoriser et la développer»*, a-t-il estimé.

Il a fait savoir que des pays comme le Cameroun, le Rwanda, l'Angola qui se sont lancés dans le secteur apicole, tirent profit des dividendes de cette activité prometteuse. *«Des milliers de tonnes de miel et d'autres produits de la ruche sont exportés vers l'extérieur, contribuant au produit intérieur brut (PIB) de leurs pays respectifs. Les Gouvernements n'hésitent pas un seul instant à solliciter des financements auprès des bailleurs de fonds pour développer ce secteur qui contribue efficacement à la diversification de leurs économies. Pour cela, la coopérative qui produit déjà du miel, de la cire, de la propolis et, dans un avenir proche, du pollen, de la gelée royale et du venin d'abeille, compte à son actif 2000 ruches piégées pour un ratio de près de 450 petites ruches installées dans les départements du Kouilou, de la Bouenza, de la Likouala, de la Sangha et du Pool. L'objectif à court terme de la coopérative Dïyi est d'étendre cette activité dans d'autres départements du Congo»*, a dit le sénateur.

Pour maximiser la production du miel et des autres produits de la ruche ainsi que la protection des abeilles, la coopérative a créé un centre de formation en apiculture. Elle compte à son actif cinq promotions d'étudiants et possède plusieurs hectares de terres pour la plantation des mellifères.

En vue de développer cette activité et parvenir à de bons résultats, les pouvoirs publics doivent encourager de telles initiatives et octroyer des financements aux ayants droit. Ainsi, le sénateur a mis en place plusieurs axes stratégiques entre autres: L'utilisation des techniques garantissant la protection de l'environnement à travers l'abeille; l'installation d'une usine de fabrication des ruches; la capture des abeilles dans des ruches adaptées à travers le suivi et la récolte du miel; la création d'une école de fabrication de ruches pour une apiculture professionnelle.

*«En effet, l'usine de fabrication des ruches dispose d'une capacité de production d'environ 30 ruches par jour. Pour cela, l'apiculture peut générer des emplois et revenus très importants hors pétrole, seul ressource qui garantit l'économie congolaise»*, a-t-il souligné

La diversification de l'économie congolaise par des initiatives privées est importante.

**Pascal BIOZI KIMINOU**

**REPUBLIQUE DU CONGO**
**PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE CENTRALE (Phase IV)**
**(REDISSE IV)**

E-mail: passationdesmarchesredisse@gmail.com
Financement Banque mondiale

## AVIS DE RECRUTEMENT N°08/ UC-REDISSE IV-SPM POUR LE RECRUTEMENT D'UN «Spécialiste en Suivi et Evaluation de l'UC-REDISSE IV»
**(Publication du 16 décembre 2021)**

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit:

**Composante 1:** Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.

**Composante 2:** Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

**Composante 3:** Développement des ressources humaines en santé publique.

**Composante 4:** Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

L'Association Internationale de Développement en sigle «IDA » a accordé également un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2022, soit deux (02) ans est destiné à supporter les charges du projet de riposte d'urgence au COVID-19.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars us (12 000 000 USD), soit dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et équitable, ce qui jouera un rôle essentiel dans le renforcement du système de santé.

Le Gouvernement de la République du Congo prépare également avec l'appui financier et technique de l'Association International de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale, le projet KOBIKISA. Le projet KOBIKISSA vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les pauvres. Le projet soutiendra la fourniture de services de santé maternelle et infantile de qualité en s'appuyant sur l'approche FBP (financement basé sur la performance) précédemment testée et intégrera des mesures spécifiques destinées à améliorer et à être contextualiser à la mise en œuvre de la politique de gratuité des soins pour en améliorer l'accès pour les pauvres.

Conformément au plan de travail 2021, le Gou¬vernement du Congo par le biais de l'unité de coordination du projet REDISSE IV à l'intention de recruter un spécialiste en suivi & Evaluation.

Sous la supervision du coordonnateur de l'UC REDISSE IV, le Spécialiste en Suivi-Evaluation est chargé de définir et mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation des projets ci-dessus cités qui sont mis en œuvre par l'UC REDISSE IV. A cet effet, en collaboration avec les autres spécialistes des projets.

Le Spécialiste en suivi-évaluation assume entre autres les responsabilités suivantes:

- Elaborer le manuel de suivi-évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi-évaluation annuels, semestriels, trimestriels et mensuels y compris les cadres de résultats; - Veiller à l'élaboration des outils de suivi-évaluation y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre des projets et veiller à leurs diffusions en interne et en externe; - Concevoir et superviser la gestion du système informatisé de collecte, contrôle, traitement, analyse, production et sauvegarde des données permettant d'apprécier les indicateurs de performance; - Faire le suivi de la mise en œuvre des évaluations, des études et enquêtes mises en œuvre par ou avec l'appui des Projets et veiller à leur partage; - Rédiger annuellement, semestriellement et trimestriellement des rapports d'activités.

- **Profil du Candidat:**

Le candidat doit justifier les qualifications suivantes:

- Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC + 3 en économie, statistiques, gestion, travaux publics, hydraulique ou équivalent; - Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du suivi-évaluation;
- Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans le suivi des activités des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux est un atout; - Disposer d'une bonne expérience dans la conception, l'exécution et la conduite des enquêtes; - Avoir une bonne maitrise du cycle des projets (formulation, supervision, auto-évaluation par les bénéficiaires, évaluation à mi-parcours, et final); - Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports;
- Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de suivi-évaluation en particulier;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression; - Avoir une bonne connaissance de la langue française (écrit et parlé);
- Être capable de voyager aux besoins et avoir une connaissance de la pyramide sanitaire au Congo; - La connaissance des procédures de la banque mondiale est un atout; - Les candidatures féminines sont vivement encouragées; - Procédure et Méthode de Sélection.

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases:

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

- Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

• Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UC-REDISSE IV; • Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens); • Un curriculum vitae détaillé; • Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Coordination REDISSE IV au n° 01 rue Fournero (Nouveaux Bâtiments de Bacongo) à Bacongo-Brazzaville de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de spécialiste en Suivi et Evaluation de l'UC-REDISSE IV» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (passationdesmarchesredisse@gmail.com) au plus tard le 04 janvier 2022 à 12 heures.

*Fait à Brazzaville, le 15 décembre 2021*
*Le Coordonnateur de l'UC- REDISSE IV,*
**Jean Pierre OKANDZE ELENGA./.**

SOMMET TURQUIE-AFRIQUE

# Signature d'un plan de coopération sur les cinq ans à venir

**Seize présidents et chefs de Gouvernements, au nombre desquels Paul Kagame, Macky Sall ou Muhammadu Buhari, ainsi que des centaines de ministres ont pris part au 3e sommet Turquie-Afrique qui s'est clôturé, samedi 18 décembre 2021 en Turquie. Ce sommet qui a connu la représentation d'une quarantaine de pays africains et a accouché de la signature d'un plan de coopération pour les cinq ans à venir.**

*Recep Tayyip Erdogan (au milieu) et Félix Tshisekedi, président de l'UA*

La feuille de route 2022-2026 a été validée entre la Turquie et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEFAC). Les grands axes de travail des prochaines années ont été portés dans une déclaration signée à la fin du sommet. Ils sont détaillés comme suit : paix, sécurité, infrastructure, commerce, industrie, éducation... Mais également de la pêche à la poste en passant par la formation des Forces de défense.

Le président de la Commission africaine Moussa Faki Mahamat a insisté entre autres, sur la sécurité : *«Nous avons plaidé auprès du Conseil de sécurité depuis bientôt dix ans déjà mais nous n'avons pas pu obtenir de financements pérennes sur les ressources des Nations unies.»*

Félix Tshisekedi, Président de la RD Congo, et Président en exercice de l'Union africaine a lui également insisté sur la sécurité et sur les besoins d'investissement.

Recep Tayyip Erdogan, le Président turc a fait état de l'expertise et de l'accompagnement souhaités par les pays d'Afrique - ministères, institutions et secteur privé qui sont déjà mobilisés.

La question de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité a aussi été largement évoquée, notamment en ce qui concerne la vente d'armes et de véhicules turcs au continent. Lors de son intervention à huis clos, le ministre des Affaires étrangères tchadien a précisé aussi avoir lancé un appel pour que le partenariat turc puisse soutenir les efforts des pays qui ont mis en place des forces ad hoc comme la force multinationale mixte dans le cadre du bassin du lac Tchad. *«La Turquie dispose de matériel militaire qui a fait ses preuves sur le terrain. Donc s'il y a lieu de doté encore le continent de blindés légers on ne manquera pas de revenir en Turquie car du point de vue efficacité et prix, c'est plus intéressant. Et si les moyens le permettent, on ne refuserait pas d'avoir des drones aussi»,* a-t-il lancé.

Les approches hautaines, prétentieuses et orientalistes des autres partenaires, ont été évoquées par le Président Erdogan. Il a affirmé qu'il était essentiel que le continent soit représenté de manière permanente au Conseil de sécurité de l'ONU. *«C'est une grande injustice qu'il n'y ait pas de représentant aux Nations Unies parmi les cinq alors que l'Afrique compte 1,3 milliard d'habitants. Pour que l'Afrique puisse être représentée à juste titre au Conseil de sécurité, je suis convaincu qu'il nous faut être solidaire. Malgré ceux qui profitent de ce statu quo, nous sommes décidés à lutter contre cette injustice.»*, a-t-il annoncé.

L'objectif a donc été de valider ce programme de coopération détaillé résumé par le président turc : *«Nous améliorerons les secteurs de l'éducation, la santé, l'agriculture, le développement humain grâce à des échanges de connaissances. Ce que nous avons amorcé aujourd'hui. Pour améliorer la prospérité de nos peuples: gagnons ensemble, prospérons ensemble, grandissons ensemble.»* Et pour mener à bien ce programme ambitieux le président turc l'assure : ministères, institutions et secteur privé ont déjà été mobilisés.

Félix Tshisekedi a loué les efforts de la Turquie et évoqué les grands axes d'une coopération équitable: *«J'aimerais rappeler que les grands axes de notre coopération nécessitent des projets concrets à impact visible pour le bien-être général de nos populations respectives.»*

Le point central des discours des dirigeants a été le principe d'une coopération équitable, gagnant-gagnant. Nous avons besoin d'investissements, d'expertise et d'accompagnement a plaidé le Président Tshisekedi. Ajoutant que, «*la Turquie se montre particulièrement intéressée et disponible en se mettant à nos côtés pour ensemble nous aider à réaliser ses défis».*

Un point d'étape est déjà prévu dans deux ans, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de suivi des projets. Le prochain grand sommet entre l'Afrique et la Turquie est fixé à 2026 sur le continent africain. Pour conclure ce sommet, le Président turc a adressé une nouvelle invitation aux pays du continent pour le 2e forum de la diplomatie organisé à Antalya en mars prochain. De même, il a promis d'envoyer 15 millions de doses de vaccins anti-Covid en Afrique. A ces assises, le Congo a été représenté par le ministre en charge des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso qui a demandé aux participants de soutenir le Fonds bleu.

**Alain-Patrick MASSAMBA**

TERRORISME AU SAHEL

# Le Tchad entend renforcer la MINUSMA de 1000 soldats

Alors que la réorganisation de la présence militaire française est en cours au Mali, les autorités de transition de Bamako ont donné leur accord au conseil de sécurité et aux autorités tchadiennes.

*Vue partielle du contingent tchadien au Mali*

Le contingent tchadien devrait quasiment doubler sous le mandat des Nations Unies. L'ambassadeur malien à l'ONU a donné son feu vert au Conseil de sécurité. Mais la junte militaire au pouvoir à Bamako a tenu à repréciser que ce renfort intervient dans un cadre bilatéral et à la requête du gouvernement de la République du Tchad, pour faire face aux menaces et préparer les troupes au nord du Mali, suite à la reconfiguration de la force Barkhane. La force française au Sahel, a retiré 450 soldats du nord malien.

La ministre des Affaires étrangères du Tchad confirme bien l'envoi prochain de 1000 soldats au Mali. Mais elle souligne que, ni le calendrier, ni la zone de déploiement ne sont précisés et que ces détails seront définis en accord avec les Nations Unies.

La mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA) a décidé dès le mois de juin de renforcer de 3000 hommes. Ses effectifs militaires pour faire face à la recrudescence des violences dans le centre du Mali.

Actuellement, elle est forte de 16500 hommes. Le Tchad a payé le plus lourd tribut à la lutte contre le terrorisme au Sahel avec 60 casques bleus tués sur 159 au Mali, principalement dans des attaques Jihadistes.

**Gaule D'AMBERT**

JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

# L'année 2021 caractérisée par de multiples drames

À l'occasion de la Journée internationale qui est consacrée aux migrants, le 18 décembre de chaque année, plusieurs organismes ont dressé le bilan de cette problématique toujours plus d'actualité, et alors lorsqu'on sait que le nombre de migrants dans le monde ne cesse de croître.

L'humanité a été en mouvement depuis des années. *«Mais aujourd'hui, les personnes qui quittent leur pays pour migrer en meurent»*, ont expliqué des observateurs avertis à l'occasion de cette journée. Cette année 2021 a été très riche en actualité migratoire mais surtout en actualité dramatique.

La mer méditerranée reste toujours le plus grand cimetière pour les migrants puisque 1 200 personnes y ont disparu en 2021. Depuis 2014, plus de 20 000 personnes ont perdu la vie sur cette route qui reste la plus dangereuse, poursuivent des observateurs.

Les migrants sont de plus en plus nombreux dans le monde, environ 281 millions en 2020, contre 173 millions en 2000 et 221 millions en 2010. Les femmes représentent 48 % du total.

Des responsables associatifs et politiques ont pris la parole lors de cette journée qui est consacrée aux migrants, c'est le cas de Mme Anne Hidalgo, qui a rappelé entre autres que *«les drames qui se succèdent à nos frontières, dans la Manche et la Méditerranée, sont inacceptables»*, a-t-elle regretté.

**A.-P. M.**

60e SOMMET DE LA CEDEAO

# L'organisation veut gérer les effets des coups d'Etat au Mali et en Guinée

**Les Chefs d'État de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont retrouvés en sommet ordinaire, dimanche 12 décembre, à Abuja, la capitale fédérale du Nigeria. Ils se sont penchés sur plusieurs questions : le terrorisme et l'extrémisme violent dans la sous-région, la mise en place de la monnaie commune, et sur les deux crises politiques au Mali et en Guinée, qui ont connu des coups d'État ces derniers mois.**

*Des participants au sommet*

L'incapacité des autorités maliennes à tenir leur engagement pour organiser une élection présidentielle le 27 février 2022, figure parmi les dossiers abordés. D'après les dirigeants de la CEDEAO, les signaux envoyés par la junte sont pour le moment mauvais. Le report des assises de la réconciliation, jusque-là posées comme une étape avant le scrutin présidentiel, en est un exemple. Au mois de novembre écoulé, la CEDEAO avait dû imposer des sanctions ciblées contre une centaine de personnalités de ce pays au nombre desquelles, décidant le gel de leurs avoirs et l'interdiction de voyager.

Le directeur du projet Sahel à l'International Crisis Group, Jean Hervé Jézequel, a souligné que la CEDEAO a la possibilité de prendre des sanctions plus dures. *«Ce qui est en jeu aujourd'hui, ce sont des sanctions plus dures. Il serait tout à fait envisageable pour la CEDEAO de recourir par exemple à la fermeture des frontières. La CEDEAO espère surtout que les autorités maliennes vont découpler la tenue des assises nationales de la réconciliation du processus électoral. C'est l'objectif du bras de fer diplomatique qui se joue actuellement».*

Sur le cas de la Guinée, il a été annoncé que les nouvelles autorités n'ont toujours pas aussi annoncé de chronogramme sur la durée de la transition. Le Président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya et son entourage sont déjà frappés par des interdictions de voyager. La CEDEAO pourrait étendre ces sanctions à l'ensemble de l'équipe gouvernementale. Cependant, les autorités civiles et militaires tentent de répondre aux attentes de la CEDEAO. Par exemple, en envisageant le transfert de l'ancien Président Alpha Condé au domicile de son épouse, malgré le fait qu'il est en résidence surveillée, cela tend à décrisper le climat. En outre, un Gouvernement a été formé. Et sous peu, on devrait connaître les noms des 81 personnes qui siègeront dans le Conseil national de transition. Reste par contre, une interrogation, la durée de cette transition. Selon Mathias Hounkpé, administrateur du programme gouvernance politique à la Fondation OSIWA (Initiative pour les sociétés ouvertes en Afrique de l'Ouest), le problème de la Guinée sera celui de la fixation de la durée de la transition. La CEDEAO ne peut imposer des sanctions sans que cela ne puisse avoir un impact sur les citoyens. Ceux-ci lui reprochent souvent d'agir beaucoup trop tard face aux crises politiques. Pas évident également de changer l'image d'une CEDEAO, silencieuse face aux crises... Pour remédier à cela, la réflexion est lancée pour modifier certains protocoles qui régissent les règles d'intervention de la CEDEAO, pour la rendre plus réactive, poursuit-il.

Mathias Hounkpé a aussi fait savoir qu'un amendement permettrait d'articuler correctement les réactions par rapport aux problèmes qui se posent aux pays, de ne pas se limiter simplement aux réactions lorsqu'il y a des coups d'Etat ou bien des violences graves. *«Mais cela permettrait aussi de prendre en compte par exemple, les abus de pouvoir et les questions de corruption».*

**A.P MASSAMBA**

COMMUNIQUE DE PRESSE

# UN PLAN STRATEGIQUE D'ETABLISSEMENT POUR LE CENTRE INTER-ETATS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN SANTE PUBLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CIESPAC)

**Le CIESPAC a abrité sur son site, du 8 au 10 décembre 2021, le deuxième séminaire d'élaboration de son Plan Stratégique d'Etablissement (PSE).**

Créé en 1981 comme unité opérationnelle en matière de formation de l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC), le CIESPAC est devenu en mars 2019 une école autonome et institution spécialisée de la CEMAC. Il déploie depuis 2016 un enseignement de master en santé publique avec trois spécialités sur deux ans, à destination des professionnels de santé d'Afrique centrale.

**Séminaire d'élaboration du Plan Stratégique 2021 – 2025: de nouveaux enjeux pour le CIESPAC**

C'est un travail de longue haleine qui arrive à sa conclusion à travers ce séminaire. En effet, le plan stratégique d'établissement du CIESPAC a été l'objet de premiers travaux en 2019. Puis une démarche participative a été adoptée à travers un premier séminaire qui a mis à contribution, les 20 et 21 avril 2021, des représentants de chaque pays, ainsi que des organisations internationales. Cette réunion avait pour objectif général d'indiquer le cap que doit prendre le CIESPAC pour les cinq années à venir, en tant qu'Institution Spécialisée de la CEMAC en matière de formation. Ces propositions avaient ensuite été validées à la deuxième session du Conseil d'administration du CIESPAC, le 6 juillet 2021.

Le deuxième séminaire s'est déroulé à Brazzaville, avec l'objectif de contribuer à la finalisation du PSE du CIESPAC. Réunissant à nouveau les représentants du monde universitaire et des Ministères de la Santé des pays de la CEMAC, il a permis de :

1) Formuler et adopter la vision, la mission et les valeurs du CIESPAC ;
2) Procéder à la revue conjointe des orientations stratégiques, objectifs opérationnels et activités du PSE, les amender si besoin et les adopter ;
3) Médiatiser le CIESPAC dans les pays de la CEMAC et au-delà pour ses efforts de développement.

L'organisation de ces séminaires s'inscrit dans le cadre du projet d'appui au CIESPAC (PRO6PAC), un projet de 3 ans porté par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes en France et financé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour appuyer le développement du CIESPAC.

CEMAC — CIESPAC — EHESP — AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

# Le conseil d'administration a tenu sa session budgétaire exercice 2022

**Les travaux du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, session budgétaire exercice 2022, se sont ouverts le vendredi 17 décembre dernier, sous l'office de Monsieur Jean-Louis Osso président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Pointe-Noire, en présence de son Directeur Général, Monsieur Séraphin Bhalat, et les administrateurs convoqués pour ladite session.**

*Séraphin Balhat*

*Jean-Louis Osso*

En effet, le Port Autonome de Pointe-Noire vient de se doter, pour la première fois de son histoire d'un plan stratégique, véritable outil de gouvernance, de pilotage et de gestion de l'entreprise.
Il vise à imprimer une nouvelle dynamique pour satisfaire sa clientèle avec des services de qualité, et plus compétitifs.
La vision est celle de devenir un grand Port de référence de la sous-région et cela passe par l'atteinte des objectifs fixés et attendus de ses différentes parties intéressées tant au niveau national qu'international.
À l'ouverture des travaux, Jean-Louis Osso avait rappelé aux participants que les présentes assises allaient poser les bases du fonctionnement futur du port.
«Nous savons que nous avons tout dernièrement adopté un plan stratégique de développement du port qui renforce ainsi le cadre de développement et le fonctionnement du port au terme des années à venir. Nous devrions en profiter, monsieur le Directeur Général, des avantages qu'offre le Port pour pouvoir conforter notre avance par rapport aux autres ports qui sont petit à petit en train d'être mis en place dans la sous-région», a dit le président du conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire.
Jean - Louis Osso a confirmé au Directeur Général de Port autonome de Pointe-Noire qu'à travers ces travaux, ils auront les éléments de cadrage confortant le plan stratégique existant avec le projet du budget 2022 qu'ils ont adopté. Car ces éléments suffisent pour permettre d'accélérer le développement du Port autonome de Pointe-Noire dans un environnement aujourd'hui concurrentiel.

Il sied de noter qu'à travers l'acquisition et la mise en service le 22 novembre dernier, d'un nouveau remorqueur polyvalent dénommée ''Oubangui'', le Port autonome de Pointe-Noire vient d'offrir aux armateurs la permanence d'un service de qualité, garantissant aux navires un accueil dans les conditions de manœuvres, de sécurité et d'exploitation optimales, et aux opérations offshores une assistance sûre et permanente.
Toutes ces réalisations et ces performances ne sauraient être possibles sans l'accompagnement de son Conseil d'Administration, au travers la tenue régulière des sessions budgétaires et bilancielles.

*Des participants à la rencontre*

# SAGA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 453.335.000 F. CFA
Siège social: 18, rue de prophète Zéphirin Lassy;
B.P.: 674 - Pointe-Noire,
République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date, à Pointe-Noire du 30 juin 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 07 novembre 2021, sous le numéro 9335, folio 228/ 6, les actionnaires ont décidé de renouveler jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 le mandat d'administrateur de la société SAGA INVESTISSEMENT dont le représentant permanent est Monsieur Edouard LENO.

*Pour avis,*

**L'Assemblée Générale.**

---

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire**
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81I06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

## CONSTITUTION

## «H&C TRAINING AND COACHING SOLUTIONS CONGO», EN SIGLE H&C CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE / Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social: 221, avenue Nelson Mandela, centre-ville, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00350 / REPUBLIQUE DU CONGO

## CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 26 novembre 2021, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 08 décembre 2021, sous Folio 226/17, numéro 4956, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

**Objet social:** La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
*La formation-coaching des salariés et cadres managers des entreprises et toutes autres organisations.

**Dénomination:** «H&C TRAINING AND COACHING SOLUTIONS CONGO», en sigle H&C CONGO;

**Siège social:** Brazzaville, 221, avenue Nelson Mandela, centre-ville, République du Congo.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts;

**Capital Social:** UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 26 novembre 2021 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 8 décembre 2021, sous folio 226/18, numéro 4957, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés;

**Gérance:** aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 26 novembre 2021, Monsieur TSOPZE TEGOUJIOKEN Jean Aimé, de nationalité camerounaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme gérant pour une durée de trois (3) ans;

**Immatriculation au RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 73 décembre 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B12-00350.

*Pour avis,*

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.**

---

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville**
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

## STONESHED CONGO
## SOCIETE A RESPONSABULITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE

Capital: UN MILLION (1.000.000. Francs CFA)
Siège: zone fret Maya-Maya, Moungali, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00340.

## CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine en date à Brazzaville du 01 Décembre 2021, sous folio 221/18 n°4839, il a été constitué une société dénommée STONESHED CONGO dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle ;
**Capital:** 1.000.000. Francs CFA ;
**Siège:** à Brazzaville, Zone fret Maya-Maya, Moungali;
**Objet:** Change manuel, courtier de devises, investissement dans les projets, intermédiaire en opération de banque, le conseil en management et gestion, le négoce, Import-export de produits alimentaires, engins machines et véhicule bâtiments et travaux publics, fournitures de bureau, transport routier, fluvial et transit.
**Durée:** 99 années.

**RCCM:** La société est enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2021-B12-00340 du 3 décembre 2021.

**Gérance:** Monsieur ADOUM-ABBAS ADOUM est le gérant de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*

**Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA**

---

## REMERCIEMENTS

Monsieur l'abbé Jean BANTSIMBA MALONGA, prêtre en mission pastorale en France, et toute la famille MALONGA remercient Leurs Excellences archevêque et évêque du Congo, Monsieur le vicaire général de l'archidiocèse de Pointe-Noire et l'économe général, Monsieur le directeur du journal La Semaine Africaine et tous les agents, Monsieur le président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et tous les agents, Messieurs les agents du Port autonome de Pointe-Noire, Monsieur le curé de la paroisse de Saint Jean Apôtre de Ngoyo, les parents, amis et connaissances, pour toute la proximité fraternelle et toute aide multiforme qu'ils ont apportées lors du décès de son frère jumeau, Monsieur Jean BANZOUZI-MALONGA, journaliste, ancien chef d'agence du journal La Semaine Africaine à Pointe-Noire.
Que l'Eternel Dieu accorde à mon frère le repos éternel.

**Abbé Jean BANTSIMBA-MALONGA**

---

## SCORE CONGO

Société ANONYME
Capital : 5.500.000.000 Francs CFA
Boulevard Général Charles DE GAULE
RCCM BRAZZAVILLE CG/BZV-01-2003-B 14-00068 (Ancien RC BZV 03 B 1636)
B.P : 2495. Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'ANNONCE LEGALE

Par décision d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du vingt et un septembre deux mil vingt et un, les actionnaires de la Société SCORE CONGO ont décidé dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire de:

- Approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020;
- Affecter le bénéfice affectable aux comptes de dotation légale, de réserve indisponible et de report à nouveau;
- renouveler le mandat de Monsieur Jacques RIVIERE, en qualité de Directeur Général Adjoint, pour une durée d'une (1) année, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de 2021;

*Pour avis*

J2S CABINET CONSEIL
Jeannine SAGHI SANA TOMA
CONSEIL JURIDIQUE & FISCAL
AGREE CEMAC sous le N°CF N° 054

SCORE CONGO annonce modifications

**30E ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (UCAC)**

# Mgr Daniel Mizonzo a reçu sa toge de professeur d'université

**Les festivités marquant l'an 30 de l'Université catholique d'Afrique centrale se sont déroulées à Yaoundé du 17 octobre au 18 décembre 2021. Placées sous l'égide des évêques membres de l'ACERAC (Association des Conférences épiscopales de la région Afrique centrale), ces festivités ont connu un éclat particulier en dépit de la crise sanitaire. Précédées d'une messe pontificale de rentrée académique au Campus d'Ekounou-Ayéné et présidée par Mgr Jean Mbarga, archevêque métropolitain de Yaoundé, grand chancelier de l'UCAC/ICY, ces festivités ont connu la participation des évêques délégués de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) venus du Congo, du Gabon, du Tchad, de République Centrafricaine, du Cameroun et de Guinée équatoriale.**

*Une vue du présidium lors des festivités*

C'est au cours de ces festivités que Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, Professeur de philosophie à l'UCAC, a reçu officiellement sa toge de Professeur d'Université.

A l'ouverture, le recteur de l'UCAC, le Professeur abbé Jean Bertrand Salla, a retracé le chemin parcouru par l'UCAC: *«Au cours de cette année académique 2021-2022, l'UCAC a accueilli un total de 7.000 étudiants provenant de 15 nationalités. A travers cette Galilée de nations, nous faisons l'expérience de la fraternité universelle souhaitée par le Pape François dans l'Encyclique Fratelli Tutti. Les différences, loin d'être des obstacles au vivre-ensemble harmonieux, sont plutôt des moyens d'enrichissement de notre grande communauté universitaire. Les étudiants sont encadrés par 152 enseignants permanents et 580 enseignants associés et visiteurs. Sur le plan administratif, les étudiants de l'UCAC sont servis par 201 personnels d'Administration et d'Appui. Sur le plan infrastructurel et géo spatial, à ce jour, notre université compte 6 campus dont 3 à Yaoundé, 1 à Douala, 1 à Pointe-Noire au Congo et 1 autre à Bangui en République Centrafricaine. Ces 6 campus abritent 7 facultés et grandes écoles: la théologie, les sciences sociales, la philosophie, le droit canonique, les sciences de la santé, la formation des ingénieurs en maintenance industrielle, l'agronomie et la formation théologique des laïcs qui est en passe de devenir un Institut supérieur de sciences religieuses. Quant à la ressource humaine, l'UCAC en*

*Mgr Daniel Mizonzo*

*30 ans a formé plus de 17.000 diplômés appréciés et très vite insérés dans le tissu ecclésial, économique et politique de la sous-région.»*

Après le Symposium international tenu au Campus de Nkolbisson, sous le thème: *«École catholique en Afrique francophone. Urgence d'une éducation à la paix et à l'environnement. Question de méthode»*, les activités du 30e anniversaire ont été aussi marquées en décembre par des conférences-débats animés par les anciens étudiants de l'UCAC sur *«la place des Alumni dans le processus de développement de l'UCAC»*. Le clou des manifestations a été la messe pontificale de clôture de la célébration du jubilé des 30 ans de l'UCAC/ICY, samedi 18 décembre 2021, au Campus de Nkolbisson en présence des évêques de l'ACERAC et de Mgr Julio Murat, nonce apostolique au Cameroun et en Guinée équatoriale.

A l'issue de cette messe qui a connu la participation du représentant personnel du Chef de l'Etat Camerounais Paul Biya, M. Ferdinand Ngoh Ngoh et du ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun, le Professeur Jacques Fame Ndongo, l'Eglise du Congo a été distinguée par les honneurs académiques reçus par Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo et professeur de Philosophie à l'UCAC qui a reçu officiellement sa toge de professeur d'université par le représentant du Chef de l' Etat Camerounais.

Fondée en 1989 par les évêques membres de l'ACERAC qui couvre les pays comme le Congo-Brazzaville, le Gabon, le Tchad, la République Centrafricaine, le Cameroun et la Guinée Equatoriale, l'Université catholique de Yaoundé accueille ses premiers étudiants le 30 septembre 1991.

L'UCAC/ICY relève de l'autorité du Saint-Siège et est régie par un accord de siège avec l'État du Cameroun. L'UCAC/ICY dispose en son sein d'une Faculté de Théologie, d'une Faculté de Philosophie en relation par convention avec l'Université Pontificale salésienne, d'un Département de droit canonique, département autonome agrégé à la Faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris et d'une Faculté de Sciences Sociales et de Gestion.

L'Eglise du Congo a toujours bénéficié du soutien de l'UCAC pour y avoir formé de nombreux prêtres en philosophie, théologie, sciences sociales et de gestion. Outre les pères Paulin Poucouta, Elvis Elengabéka, biblistes qui y ont enseigné pendant plusieurs années, l'Eglise du Congo compte un évêque – enseignant de Philosophie, Mgr Daniel Mizonzo et trois prêtres parmi lesquels, le Professeur-père Yvon Elenga, doyen de la faculté des sciences sociales et de gestion, le père Stève Gaston Bobongaud, maître de conférences en philosophie et le père Charles Mounkala, docteur et directeur de la formation continue. Parmi les laïcs qui y enseignent figurent: les Professeurs Jean Didier Boukongou, juriste, Claude Ernest Kiamba, politiste et Parfait Oumba, juriste.

**G. W. BOUMBA**

*(Avec la collaboration de l'équipe Web de l'UCAC)*

**TEMPS DE L'AVENT**

# Le chrétien en gestation de Dieu

Celui par qui tout a été fait, entre dans ce qui a été fait par lui, pour le sauver, le déifier et le christiformiser. C'est tout le sens du mystère que nous nous préparons à célébrer (la Nativité de notre Seigneur). L'Avent, nous le savons, vient du latin Adventus qui veut dire arrivée, venue. C'est un temps qui débute quatre dimanche avant Noël. C'est une réponse immanente et efficace de l'amour de Dieu pour l'humanité. Dieu s'abaisse, il se fait petit pour que l'homme ait la vie en plénitude.

*Guelor Archange Ongoka*

En effet, l'événement de cet avènement nous plonge dans l'espérance d'une triple attente: l'attente du peuple juif de la venue du Messie attendu depuis le péché originel; l'accueil du Règne du Christ dans l'aujourd'hui de nos vies et l'attente de l'avènement du Christ parmi les hommes à la fin des temps. C'est un temps de mutation du vieil homme au nouvel homme. Cette nouveauté n'est pas liée à l'Etre de l'homme, mais à la manière dont il vit sa foi dans la société. A l'image de Marie (Lc 1-26), durant la période de l'Avent, c'est chaque chrétien qui est en gestation de Dieu. Mieux encore, nous devenons comme enceintes de Dieu. Alors, il faut bien mettre au monde le petit Jésus. Ainsi, si accoucher, c'est aussi donner la vie, alors comment donner vie à celui par qui et avec qui nous avons la vie? C'est bien évidemment en étant artisan et ambassadeur de la Vérité, de la justice, de l'unité et de l'amour. C'est pourquoi, lorsque le chrétien se détourne de cette fonctionnalité, il avorte Jésus. Ce serait là une atteinte à la déité.

Le temps de l'Avent vient redonner la parole à ceux qui l'avaient perdu, désormais avec Jésus, ils pourront dire Dieu au monde, promouvoir la Vie, la donner et l'enjôler. C'est un temps qui vient juguler les racines de la peur et de l'hypocrisie, afin d'aimer ce que Dieu fait et de faire ce que Dieu veut. L'Incarnation est à cet effet, une invite à simplifier sa vie à l'image du nouveau-né. C'est l'oubli de soi véritable. *«Le Fils de l'Homme qui nait d'une naissance éternelle a voulu naitre d'une naissance temporelle, en entrant dans le mouvement de notre histoire, en s'insérant dans notre race humaine»*[1]. Par cet acte, le Christ enseigne à tout disciple de se donner en se donnant. On peut alors comprendre que l'Avent est un temps d'engagement définitif et de résolutions franches. Celui qui existe et préexiste de toute éternité entre dans le temps et l'espace pour sauver de façon définitive et participative l'homme. Car: *«l'homme est un exprimé de Dieu. il est un dit (…), il est une parabole de Dieu, une métaphore dont la signification se trouve en Jésus Christ Parole Incarnée du Père»*[2]. Force est donc de ratifier que l'Avent nous place au cœur même de l'amour créateur et rédempteur de Dieu.

*«Dieu a tant aimé le monde qu'il nous a donné son Fils Unique»* Jn 3,16. Par le péché originel, la nature humaine s'est trouvée disjonctée de la communion avec la nature divine. *«Par l'Incarnation, la personne du Fils unit sans les confondre, la nature humaine et la nature divine, pour les réconcilier en Lui. Déjà, dans l'Incarnation le Salut est inscrit»*[3].

A travers ce temps de l'Avent, l'Eglise donne la possibilité à chaque croyant de jauger la qualité, mieux le niveau de sa marche avec le Seigneur. Par la venue de Jésus dans notre histoire, s'opère en fait la percée vers l'homme nouveau. En lui commence le propre avenir de l'homme, ce qu'il n'est pas encore, ce qu'il peut devenir, et ce qu'il doit devenir. En clair, c'est la divinité qui sauve et délivre l'humanité. Et Jésus se présente par ce mystère que nous allons célébrer et que nous célébrons déjà, comme la synthèse de notre humanité. Il vient dans sa création pour la faire entrer en Lui en vue de la filiation avec le Père dans l'Esprit Saint. Avec la venue de Jésus, il y a une sorte de brisure du temps le verbe s'est fait chair (1 Jn 4), puisque l'éternité n'a ni protos ni eschatos. Car l'éternité ne vient que de façon perpendiculaire. *«Christ, entre dans le temps, pour sauver l'homme, afin de le sortir du temps (Royaume Eternel)»*[4]

L'Avent est donc ce temps d'espérance et de désir de Dieu. Il nous situe dans l'entre-deux de l'attente et de l'amour fervent, afin de donner Dieu au monde. Ce n'est nullement un moment de tristesse, même si la couleur violète semble nous en donner l'impression. Ce n'est pas non plus un temps de prière acharnée, mais d'attention vive et fervente. C'est le temps du vécu d'un amour sincère, et d'un désir constant de Dieu. Dieu vient dans l'histoire humaine pour sauver l'homme de sa propre histoire pécheresse; il prend ce qui est nôtre pour nous donner ce qui est sien. C'est un mystère d'amour indéfectible. Nous contemplons dans ce mystère l'humilité du Fils dans la grandeur du Père, et la grandeur du Père dans l'humilité du Fils. Que ce Christ qui vient sacramentaliser l'œuvre Créatrice et Rédemptrice, et que l'événement de son avènement raviver notre foi, la consolider davantage, afin que notre témoignage participe à la donation de Dieu au monde.

**Guelor Archange ONGOKA**

**Notes**

[1] Abbé Paul, le dessein de Dieu et les merveilles de son amour miséricordieux, paris, Téqui, 1997, p.170.
[2] Claver Boundja et Mervy Monsoleil, le Verbe est venu en chair, Une théologie de l'Incarnation inculturée, Paris, l'Harmattan 2013, p.95.
[3] Abbé Paul, Op. Cit. p.170.
[4] Claver Boundja, Cours de Théologie Fondamentale.

# Dans l'Avent avec un cœur de pardon

**Joyeux Noël à nos lecteurs et à toute notre Eglise. Bonne arrivée et bonne installation à nos nouveaux responsables. Et mille excuses à ceux d'entre eux qui ont été accueillis par des malaises suscités volontairement ou non par ceux qui en son sein, clercs ou laïcs, ont agi et créé des situations de malaise. La Semaine Africaine a été mêlée à cela, a été associée à des visées qui ont créé de l'inconfort. Terminons l'année par ce pardon explicite présenté et demandé à nos Evêques et à nos laïcs. Ce journal d'Eglise a toujours agi dans le sens de la concorde et de la mesure; il ne souhaite pas s'en départir. Il est au service de tous. Terminons donc l'année par le désir de recevoir plus de soutien au milieu des mille et une difficultés dans lesquelles nous nous contorsionnons.**

**Joyeux Noël**

**La Semaine Africaine**

**IN MEMORIAM**

***21 décembre 2020-21 décembre 2021***

A l'occasion du 1er anniversaire de la mort de Ghislain BOBIANGA «Papi» (ancien Directeur Général Adjoint de la société FAAKI-CONGO SA, ancien membre de la M.E.J.P, ancien habitant du Plateau des 15 ans, de Batignolles, d'Orléans et de Moscou).

Les enfants BOBIANGA vous prient d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

***Merci.***

**NGUELELE Henriette**

***26 décembre 2014- 26 décembre 2021***

Voici sept ans jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui Maman NGUELELE Henriette connue sous le nom de APONIANGA OKANDZE.

En cette date de triste anniversaire, M. Fulbert IBARA et la famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

M. Fulbert IBARA.

CARDINAL DIEUDONNE NZAPALAINGA, ARCHEVEQUE DE BANGUI (CENTRAFRIQUE)

# C'est une grâce pour Mgr Manamika d'accéder au siège de Brazzaville

**Dans un entretien avec notre rédaction qui l'a rencontré lundi 22 novembre 2021, le lendemain de la messe pontificale consacrant l'installation de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou comme nouvel archevêque métropolitain de Brazzaville, le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque métropolitain de Bangui (Centrafrique) retrace les moments saillants de cette cérémonie de prise de possession canonique inoubliable. Il y a assisté, aux côtés notamment de ses confrères le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu et Mgr Samuel Kleda, respectivement archevêques métropolitains de Kinshasa en RD Congo et de Douala, au Cameroun, au stade Félix Eboué.**

**** Eminence, quelle lecture peut-on faire de cette cérémonie?***

** La cérémonie d'hier commence par une lecture spirituelle parce que c'est Dieu qui convoque son peuple, c'est Dieu qui rassemble son peuple et quand il rassemble il a un message à l'occasion d'un événement particulier. L'événement, il s'agit de l'installation d'un archevêque ici à Brazzaville, ce n'est pas rien. Un père de l'Eglise, un père qui va être là pour gouverner, pour annoncer la Parole de Dieu; qui va être là au nom du Seigneur pour sanctifier. C'est un moment unique, et nous venons, le Cardinal Ambongo et moi pour témoigner de la solidarité des Eglises sœurs proches de cette Eglise. Ce moment était important parce que vous avez là celui qui a gouverné pendant 20 ans et qui le dit ouvertement: voici venu le moment de passer le témoin! Et il invite tout le monde à marcher derrière son successeur, c'est beau. Ce sont des expériences qu'on aimerait voir non seulement à l'Eglise mais aussi ailleurs, dans d'autres sphères, à plusieurs niveaux.

Personne n'est éternel, nous venons ici-bas pour des missions bien définies et ensuite le Seigneur peut appeler quelqu'un. Avec grande joie, nous avons vu que le Seigneur a posé son regard sur notre frère qui était à Dolisie. Il a été appelé pour venir à Brazzaville, il a laissé Dolisie pour Brazzaville. Et maintenant un peuple qui est là, qui l'accueille. Hier nous avons vu ce peuple qui a répondu. Nonobstant la question de la pandémie, vous devriez voir le stade Félix Eboué rempli. A cause de la pandémie, de la distanciation il n'y a pas eu beaucoup de gens. Mais les gens étaient là, ils ont suivi ce moment important. C'est leur pasteur, on ne peut pas le nier. Vous avez aussi les autorités qui étaient venues parce que l'évêque, il n'est pas seulement évêque pour les catholiques. Il est évêque d'une circonscription, d'une ville, d'un territoire. Or sur le territoire, vous avez des hommes qui gouvernent ce territoire au niveau temporel. Hier le président est venu, les membres du gouvernement, les présidents des institutions pour dire qu'une institution comme l'Eglise qui a aussi quelqu'un à sa tête, a besoin de collaborer, de rencontrer les autres institutions. Nous avons apprécié à sa juste valeur la présence des uns et des autres pour être là, à ce grand moment.

Vous avez vu aussi que ce moment est un moment où ceux qui sont dans l'archidiocèse de Brazzaville, les agents pastoraux: prêtres, religieuses, laïcs, jeunes, tous sont venus faire allégeance. Peut-être que les gens ne mesurent pas la portée de cet acte-là. Vous avez le père qui est là et on vient faire allégeance, on va l'accueillir. D'abord lui, il a pris le temps de professer sa foi, de s'engager à annoncer la Bonne Nouvelle, à obéir à Rome, et aussi à respecter la tradition. Et maintenant ses enfants peuvent venir autour de lui s'incliner pour exprimer aussi leur dévouement, leur obéissance parce qu'ils auront besoin de lui pour leur transmettre la Bonne Nouvelle, pour leur donner de la nourriture spirituelle, pour les guider, afin qu'ils puissent marcher dans la bonne voie. Ces moments sont des moments importants que nous avons vécus hier à travers cette célébration où nous avons vu le passage. Nous avons vu aussi le nouvel archevêque qui a présidé la messe et donné la bénédiction à tout le peuple de Dieu.

Certes, cette célébration était magnifique et splendide en qualité, en beauté, mais il y a

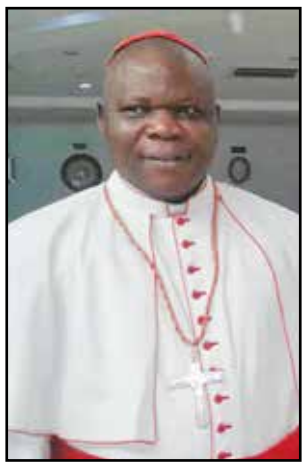

*Cardinal Dieudonné Nzapalainga*

la quintessence que je viens de vous relater.

**** Passage de témoin, prise de possession canonique, cela suppose de multiples défis. Qu'avez-vous dit réellement à votre frère?***

** Nous sommes venus lui traduire notre proximité, notre fraternité, notre amour pour lui et pour cette Eglise. Si nous nous sommes déplacés, ce n'est pas un fait du hasard, c'est parce que nous pensons que Brazzaville comme capitale, comme ville qui regroupe une diversité de populations a besoin d'un pasteur. L'Eglise vient de donner un pasteur et c'est lui; et nous on vient pour lui manifester notre proximité. En même temps, chaque ville a ses charmes, ses défis, ses caractéristiques et aussi ses challenges. Comme pasteur, il aura à découvrir, à tendre l'oreille pour écouter les uns les autres, il a commencé à le faire déjà. Comme pasteur il aura à accueillir les gens qui viendront vers lui. Il y a des sons de cloche. Ces sons de cloche peuvent être positifs ou négatifs, mais il aura à discerner pour savoir où se trouve le vrai son de cloche pour pouvoir conduire, parce que dans tout cela il est pasteur pour conduire le peuple. Il y a des moments où vous le verrez, il sera devant. Devant le Christ était: pour marcher, ouvrir le chemin qui mène vers le Père. Il y a des moments où il sera avec le peuple. Le Pape François parle souvent de sentir l'odeur des brebis, c'est aussi ça. Quand tu es avec, tu sens l'odeur et tu peux voir qui fait quoi, et entraîner les gens dans la même direction. Il peut être aussi derrière pour regarder d'où arrive le loup et voir qui est malade comme bête, pour pouvoir les accompagner et tenir sa bergerie. Donc il y a plusieurs postures qu'il peut avoir. Tout dépendra des moments favorables et c'est à lui de discerner. Nous comme aînés on n'a pas des leçons à donner mais on vient simplement pour l'encourager, prier avec lui et lui dire qu'il aura avec son presbyterium à construire cette Eglise de Dieu qui est ici à Brazzaville.

**** Etre évêque de la capitale ne fait-il pas peur, n'est-ce pas délicat?***

** Etre évêque de la capitale, c'est un appel. Si on regarde ses propres forces, on peut avoir peur. Mais ce n'est pas notre mission, c'est la mission du Christ. C'est le Christ qui appelle à travers l'Eglise et qui demande à l'intéressé. Une fois que vous répondez vous faites comme la Vierge Marie, vous vous abandonnez entre ses mains et c'est le Seigneur qui vous mènera. Il vous donnera des hommes et des femmes qui vont vous aider à assumer cette mission. Sinon vous allez avoir peur et reculer. Or le Seigneur vous demande d'avancer en eau profonde, au large. Ce qui veut dire que si le Seigneur est toujours devant nous, on n'aura pas peur, de qui aurai-je peur? Parce qu'il est là, il est le rempart, il est le rocher. Etre évêque ici à la capitale a aussi ses défis, ses atouts et ses difficultés. C'est au pasteur de recevoir cette ville comme une grâce, et de collaborer avec les uns et les autres pour que la lumière du Christ brille toujours sur cette ville. Que cette lumière vienne chasser les ténèbres de l'injustice, de la corruption, du refus des autres, de la médisance, de la calomnie. La lumière du Christ peut passer par le pasteur pour chasser ces ténèbres et je crois que la capitale donne le tempo souvent parce que tout le monde regarde vers la capitale. En Afrique tout le monde veut aller à la capitale, mais qu'est-ce qu'on part y chercher? Nous aimerions que la capitale rencontre aussi le Christ.

*Propos recueillis par*
**Aristide Ghislain NGOUMA**

FETE DE LA SAINTE FAMILLE –C-

# Ses parents furent frappés d'étonnement

***Textes**: 1 S 1,20-22.24-28; Ps 83 (84), 2-3,5-6,9-10; 1 Jn 3,1-2.21-24; Lc 2,41-52*

Dans la joie de Noël, nous célébrons la Fête de la Sainte Famille de Nazareth.

Oui, la Famille! En cette fête le Seigneur nous invite à prendre conscience de la grâce immense qu'il offre au genre humain, car il n'a pas voulu que la personne se constitue dans la solitude, mais qu'elle puisse se former, grandir, aimer, se réaliser à l'intérieur des relations familiales.

Il faut l'avouer: très souvent - soit au niveau social, soit au point de vue ecclésial - on aborde le sujet de la famille surtout en tant que *«problème»*. Bien sûr, on ne peut pas éviter de considérer les crises qui traversent la famille, depuis plusieurs points de vue. Mais, quand il a pensé la famille, le Seigneur n'a pas voulu créer *«un problème»*! Il a fait plutôt une vocation d'amour, une mission de soutien réciproque, une crèche de soin et de sollicitude, fondée sur l'amour fidèle, indissoluble et fécond d'un homme et d'une femme, ouverts à la vie. Et donc, essayons-nous aujourd'hui de nous concentrer sur la beauté de la famille et sur la richesse de grâces qu'elle est capable de transmettre. D'ailleurs, c'est le Pape François qui nous exhorte dans cette direction, lui qui nous parle de la famille surtout comme de *«la joie de l'amour»* (Amoris laetitia), sans vouloir oublier pourtant les problèmes qui la menacent.

Dans la fête que nous célébrons, l'Eglise reconduit la vocation de toute famille humaine à la Sainte Famille de Nazareth. En effet, dans la normalité de son existence humble et cachée, tout à fait semblable à des myriades d'autres foyers anonymes, la famille de Joseph, Marie et Jésus est proposée gentiment par l'évangile de Luc comme le modèle simple et sublime de toute relation domestique.

L'entretien avec les docteurs au temple est la seule circonstance de l'enfance de Jésus - après les récits de sa naissance et de son exil en Egypte - dont nous sommes au courant, le seul événement qui présente un caractère *«extraordinaire»*. Par cet épisode, l'évangéliste fait avancer la manifestation de l'identité et de la conscience filiale de Jésus, mais il nous conduit à considérer aussi bien l'importance de sa vie cachée qui continue dans sa famille de Nazareth, où il vit sa soumission à ses parents et grandit *«en sagesse, en taille et en grâce, devant Dieu et devant les hommes»*. Et nous sommes invités à considérer la vie familiale de Jésus à travers le regard contemplatif de sa Mère, qui *«gardait dans son cœur tous ces événements»*. En suivant ce regard de Marie, notre attention se déplace donc du temple à Nazareth, et nous sommes conduits à méditer sur le rôle décisif de sa Famille en vue de la manifestation de Jésus, qui n'arrivera qu'au moment du baptême.

La véritable humanité de Jésus a été donc confiée au soin et à la responsabilité d'une véritable Famille, afin qu'elle atteigne toute sa maturation: cette remarque très significative pour la révélation de l'identité de Jésus est autant importante pour nous révéler le rôle salutaire de la famille dans le projet de Dieu. Dans l'horizon de la création et du salut, la famille reçoit la vocation d'être un nid de protection, maturation, croissance, communion, soutien réciproque. La mission de donner du soutien et de la protection ne concerne pas seulement les parents par rapport à l'enfant, n'est pas seulement une relation verticale de haut en bas: Marie et Joseph ont la charge de faire grandir Jésus, mais Jésus lui-même, par sa fidélité au Père, fait élever le cœur de ses parents dans la compréhension de la volonté de Dieu; et les époux eux-mêmes ont besoin l'un de l'autre pour vivre la mission d'amour confiée à chacun. C'est le même dynamisme qui concerne toute famille, où, dans l'amour de Dieu, chacun de ses membres a la vocation d'offrir et de recevoir, de donner soi-même et d'accueillir les autres comme un don de vie et de salut.

Si nous reconnaissons cette vocation de la famille, nous savons en même temps qu'elle fait face à toutes les difficultés, les problèmes et les contradictions de la réalité quotidienne. On le sait bien, nos familles concrètes sont éloignées du modèle de la Famille de Nazareth. Mais il ne faut pas considérer la Sainte Famille juste comme un idéal, elle est une famille bien concrète elle aussi. Le Seigneur ne demande pas à nos familles la perfection idéale, mais il nous donne la grâce de pouvoir aimer, même dans nos faiblesses et dans toutes nos limites.

**P. Francesco BRANCACCIO**
*(Catanzaro, Italie)*

QUASI-PAROISSE DE NGAMOUNKASSA (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

# Visite pastorale de NN.SS. Guy De Kerimel et Anatole Milandou

**Le 22 novembre 2021, la quasi-paroisse de Ngamounkassa a vibré aux sons d'un événement qui sera désormais inscrit dans les annales de l'histoire. Cet événement a porté en lui un double caractère: primo, le protocole d'accord entre l'archidiocèse de Brazzaville et le diocèse de Grenoble-Vienne en France, secundo, la visite pastorale de NN.SS. Guy De Kerimel, évêque de Grenoble-Vienne et Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville. Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, attendu mais empêché.**

Débutée à 10 heures, la visite guidée par l'abbé Vianney Jaurès Mabondzo, administrateur paroissial de Ngamounkassa, entouré des prêtres accompagnant Mgr Guy De Kerimel, père Armand Moudilou, prêtre originaire du Congo-Brazzaville, fils de Ndona Marie, père Emmanuel Decaux, prêtre du diocèse de Grenoble-Vienne en France.

Après avoir reçu l'hôte, M. Emile Mazikou, neveu de Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, a pris la parole pour expliquer l'historique de Ngamounkassa: *«Dieu merci le cri a atteint les oreilles de bienfaiteurs pour que ce projet se réalise.»*

*De g. à d. M. Emile Mazikou, l'abbé V. J. Mabondzo, NN.SS. Anatole Milandou et Guy De Kerimel, J. C. Mifoundou et les collaborateurs du curé*

Après Ngamounkassa, la délégation a poursuivi sa mission à la paroisse Ndona Marie de Mfilou, où elle a été accueillie par l'abbé Vincent de Paul Malonga curé de la paroisse, toute l'équipe presbytérale, MM. Jean Claude Mifoundou et Juvet Pierre Ngouono, respectivement, vice-président et secrétaire général du Conseil pastoral paroissial.

La visite guidée s'est poursuivie auprès de la congrégation des sœurs Sainte Marie Madeleine Postel, l'œuvre médicale catholique Saint Joseph, quelques minutes de recueillement à la Grotte mariale, au Saint Sacrement et à l'Ecole Père Guillaume.

Mgr Guy De Kerimel a rappelé le but de ce qui a rassemblé le peuple de Dieu en ces lieux, il a instruit la communauté chrétienne sur la question du jumelage ente l'archidiocèse de Brazzaville et le diocèse de Grenoble-Vienne. Il a insisté sur la joie de la rencontre. L'évêque de Grenoble-Vienne a exprimé toute sa gratitude au Seigneur, maitre des temps et des circonstances pour avoir permis que tout se réalise selon sa volonté.

*«Merci pour l'accueil, si fraternel à m délégation, merci à la communauté quasi-paroisse de Ngamounkassa pour l'offre des présents et de l'effigie de ma personne, cela me va droit au cœur»*, a-t-il déclaré.

Le vice-président du Conseil pastoral paroissial a signalé que l'annexe de Ngamounkassa II, antenne de Kielé Tenard zone II, un terrain nu, est source de plusieurs conflits avec les propriétaires fonciers et a été retréci après les événements socio politiques du pays et cela persiste. *«Nous demandons au chargé du patrimoine de l'archidiocèse de Brazzaville de nous aider.»*

La visite s'est achevée par un repas.

**Juvet Pierre NGOUONO**
*Secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndoma Marie*

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL
CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET
PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHE

***(Pour la réhabilitation/agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari).***

**Pays:** République du Congo
**Agence d'exécution:** Cellule d'Exécution du Projet
**Nom du Projet:** Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

**Numéro de Prêt:** 2100150033294
Référence de l'avis d'appels d'offres: AON N° 002-2021/METP/CAB/PDCRH-CEP
**Nom de l'avis d'appels d'offres:** Réhabilitation/Agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari
**Mode d'acquisition:** Appel d'Offres National (AON)
Date de publication de l'AON: 28 septembre 2021 dans le journal «La Semaine Africaine» N°4091
**Date d'ouverture des offres:** 28 octobre 2021
**Date d'approbation par la Banque du rapport d'évaluation:** 13 décembre 2021

**Nom de l'attributaire du marché:** SERRU-TOP Sarlu
Adresse: 65, rue Kintélé Ouenzé/Brazzaville Sur l'avenue Reine Ngalifourou
Tél: (+242) 22.282.40.32/06.668.07.17/05.509.68.90
E-mail: serrutop@yahoo.fr
Montant du marché: 1.258.150.101,60 francs CFA HT/HDD

**Durée d'exécution du marché:** Huit (08) mois

**Date de démarrage du contrat:** Après notification de démarrage

**Résumé de l'objet du contrat:** L'objet du contrat est la réhabilitation/agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo dans le département du Niari.

**N.B.:** Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 27 décembre 2021. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

**Contacts:** 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Bacongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06/ 06.630.46.03

*La Coordonnatrice du PDCRH*

**Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA**

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET PROFESSIONNEL
CABINET
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
COMPETENCES ET DES RESSOURCES HUMAINES
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET
PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHE

***(Pour la construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha).***

**Pays:** République du Congo
**Agence d'exécution:** Cellule d'Exécution du Projet
**Nom du Projet:** Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH).

**Numéro de Prêt:** 2100150033294
**Référence de l'avis d'appels d'offres:** AON N° 001-2021/METP/CAB/PDCRH-CEP
**Nom de l'avis d'appels d'offres:** Construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha
**Mode d'acquisition:** Appel d'Offres National (AON)

**Date de publication de l'AON:** 28 septembre 2021 dans le journal «La Semaine Africaine» N°4091
**Date d'ouverture des offres:** 28 octobre 2021
**Date d'approbation par la Banque du rapport d'évaluation:** 13 décembre 2021

**Nom de l'attributaire du marché:** SERRU-TOP Sarlu
Adresse: 65, rue Kintélé Ouenzé/Brazzaville Sur l'avenue Reine Ngalifourou
Tél: (+242) 22.282.40.32/06.668.07.17/05.509.68.90
E-mail: serrutop@yahoo.fr
**Montant du contrat:** 1.219.085.240,00 francs CFA HT/HDD
**Durée d'exécution du contrat:** Huit (08) mois
**Date de démarrage du contrat:** Après notification de démarrage
**Résumé de l'objet du contrat:** L'objet du contrat est construction du centre de formation des métiers des mines de Souanké dans le département de la Sangha.

**N.B.:** Tout candidat qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande à la CEP-PDCRH au plus tard le 27 décembre 2021. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché

**Contacts:** 252, Camps des Sommeilleux, derrière la DEC générale, Bacongo, Brazzaville
Téléphone (+242) 06.632.54.06/ 06.630.46.03

*La Coordonnatrice du PDCRH*

**Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA**

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**
**Notaire à Pointe-Noire**
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

## TRS AFRIC

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de FCFA : Un Million (1.000.000) / Siège social : 1 angle, avenue Commandant FODE et Benoit GANONGO, immeuble Morija, Centre-ville, Pointe-Noire / République du Congo.

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique et de l'acte constitutif (statuts et annexes), du 23 Septembre 2021, prisent au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 24 Septembre 2021, enregistrés aux domaines et timbres en date du 21 Octobre 2021, sous les folios 199/8 N°1935 et 199/3 N°1930, il a été créée une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Forme juridique:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
**Dénomination sociale:** «TRS AFRIC»
**Objet social:** la société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo: - Les activités de services auprès des entreprises publiques et privées dans les secteurs suivants : software, mécanique, électricité, électro instrumental, télécommunication, pneumatique, transmission des données et vidéo de sécurité par analyses des problématiques de l'entreprise informatisables, l'étude de hardware (logiciel) nécessaire; - L'assistance dans la formation du personnel chargé de la gestion; - L'assistance dans l'acquisition et la production de nouveaux systèmes.
**Siège social:** sis 1 angle, avenue Commandant FODE et Benoit GANONGO, immeuble Morija, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo.
**Capital social:** Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune numérotée de 1 à 100 entièrement souscrites et intégralement libérées par l'associée unique.
**Nomination du Gérant:** Monsieur MBOUKOU MABIALA Robain, domicilié à Pointe-Noire, de nationalité congolaise, né le 26 Avril 1988 à Pointe-Noire, titulaire de la carte nationale d'identité n° PN0211JT2WURE, du 23 Décembre 2010, pour une durée de quatre (04) ans.
**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01452, du 02 Décembre 2021.
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2021-B13-00410.

*Fait à Pointe-Noire, le 10 Décembre 2021.*

*Pour insertion.*

**-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-**

**AFRICA TAX & LEGAL SERVICES**
**En sigle ATLS**
B.P.: 1233, Pointe-Noire / RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

## WILLIS TOWERS WATSON CONGO
## SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au capital de: 26.000.000 F.CFA / Siège Social: 118, Avenue Fayette Tchitembo, Centre-Ville, Pointe-Noire / RCCM: CG-PNR-0l-2001-B14-00197
République du Congo / B.P.: 1901

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 novembre 2021 de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA, l'Assemblée a:

* Pris acte de la démission de la société Gras Savoye SAS de ses fonctions d'administrateur de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA;
* Nommé Monsieur Mohamed Cheikh Lamine Sidibé en qualité de nouvel administrateur de la société pour une durée de trois (03) années, avec effet à compter de la date de la réalisation de la cession d'actions intervenue dans le Groupe.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**Dépôt** au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00699.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 01 décembre 2021.

*Pour avis.*

**Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire**
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

## MLT SERVICES

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de F CFA : Un Million (1.000.000)
Siège social : Avenue Bitelika NDOMBI, Immeuble face PLASCO, Mpita, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO.
RCCM N°CG-PNR-01-2018-B13-00259

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société MLT SERVICES, du 25 Octobre 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 03 Novembre 2021, enregistré aux domaines et timbres en date du 10 Novembre 2021, sous le folio 210/18 N°8316, il a été décidé du transfert de siège social de la société à l'adresse ci-après: 1 angle, avenue Commandant FODE et Benoit GANONGO Immeuble Morija, Centre-Ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO.

**Dépôt:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-M-01558, du 15 Novembre 2021.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG-PNR-01-2018-B13-00259.

*Fait à Pointe-Noire, le 17 Novembre 2021.*

*Pour insertion.*

**-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-**

**AFRICA TAX & LEGAL SERVICES**
**En sigle ATLS**
BP 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

## WILLIS TOWERS WATSON CONGO

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
Au capital de: 26.000.000 F.CFA/Siège Social: 118, Avenue Fayette Tchitembo, Centre-Ville, Pointe-Noire/RCCM: CG-PNR-01-2001-B14-00197
République du Congo / B.P.: 1901

## ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 28 septembre 2021 de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA, le Conseil a pris acte de la démission de la société Gras Savoye SAS de ses fonctions d'administrateur de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO SA, avec effet à compter de la date de la réalisation de la cession d'actions intervenue dans le Groupe.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro

CG-PNR-01-2021-D-00700.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire le 01 décembre 2021.

*Pour avis.*

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET REPUBLIQUE DU CONGO ET DU PORTEFUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

# AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°P1-004-MFBPP-CAB-CGMP-SP2021

« Recrutement d'un cabinet international pour la réalisation d'un audit des dépenses pour la fourniture des biens et services exécutées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la COVID-19 et l'examen des conditions de réalisation de ces dépenses.

I. Le Gouvernement de la République du Congo a engagé un montant important des ressources publiques dans le cadre de sa politique de riposte contre la pandémie à Covid 19 et souhaite, à titre d'expérience dans la couverture des pandémies et des grandes épidémies, de faire le point sur la réalisation de ces dépenses, en vue d'en mesurer la transparence d'exécution et l'efficacité, dans le souci de promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Ainsi, a-t-il décidé de procéder à un audit de ces dépenses, selon une procédure transparente et conforme aux meilleurs standards internationaux en la matière. En conséquence, le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner un cabinet d'audit de réputation internationale, afin de .

i) auditer les comptes financiers de la riposte à la pandémie de COVID 19

ii) procéder à l'examen des conditions de réalisation des marchés et des contrats dans le cadre de la riposte à la COVID-19.

2. L'objectif général de cette mission est de permettre au cabinet choisi d'émettre un avis professionnel sur :

i. L'exécution des dépenses : Les auditeurs doivent vérifier que les dépenses au titre de la COVID-19 retenues et définies conformément aux termes de référence des travaux ont effectivement éte realisées selon la commande effectuée par le Gouvernement. Ils doivent également soumettre au ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public (« ministère des Finances »), un rapport de constatations factuelles concernant la nature et la qualité des biens et services obtenus.

ii. La passation des marchés et des contrats : Les auditeurs doivent vérifier la conformité des procédures de passation des marchés utilisées pour la fourniture de biens et services dans le cadre du projet COVID-19 (ci-après dénommé « Projet » ou « Projet COVID-19 avec la réglementation en la matière applicable en République du Congo.

iii. Les contraintes de réalisation de ces dépenses dans le contexte de la survenance de la pandémie de la Covid-19 : Les auditeurs doivent apprécier l'urgence de la mise en œuvre des mesures de riposte contre une pandémie mondiale exceptionnelle et dans un environnement de restriction des échanges internationaux. Cette appréciation doit permettre d'identifier les faiblesses ainsi que les difficultés éventuelles à l'application des procédures réglementaires de réalisation des dépenses publiques,

3. Le délai d'exécution des prestations du consultant (cabinet) est de 03 (trois) mois à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage des prestations. Cette durée peut varier en fonction de la qualité des résultats pour tous les éléments du périmètre de l'audit.

4, La période couverte par l'audit concerne les dépenses réalisées de mars 2020 à mars 2021

5. Le présent avis a manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour établir une liste restreinte des candidats auxquels la demande de proposition sera adressée en vue de la consultation relative à la mission.

6. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public invite les candidats éligibles, a manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent (i) justifier d'une expérience internationale avérée en ma •ère d'audit de projets et de systèmes de passation de marchés, y compris pour ce qui concerne l'application des normes internationales de comptabilité et d'audit (domaines d'intervention et années d'expérience, qualifications dans le domaine et notamment les références concernant l'exécution des contrats analogues et d'envergures équivalentes, leurs capacités techniques de gestion, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, etc.). Il s'agira d'un cabinet d'audit de réputation internationale et ayant accès à un réseau mondial d'experts sectoriels et techniques ; (ii) disposer de mecanismes adaptés de détection des conflits d'intérêts et signalera tout conflit d'intérêts qui pourrait exister lors de son recrutement ou qui pourrait survenir pendant la durée de son contrat avec les représentants de la fonction publique.

7. Tout candidat intéressé par le présent avis, peut retirer le dossier complet de candidature auprès de la Cellule de gestion des marchés publics, 1er étage, du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, direction de la solde, porte no 1, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 16h, BP 2083, Brazzaville, République du Congo, E-mail : cgmp@finances.gouv.cg,

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en quatre (4) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessus, au plus tard le mercredi 12 janvier 2022 à 16 h 00 (heure locale) et porter la mention « Manifestation d'intérêt pour l'audit des dépenses pour la fourniture des biens et services exécutées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la COVID-19 et l'examen des conditions de réalisation de ces dépenses ».

9. Une liste restreinte de consultants qualifiés sera établie, a l'issue de l'AMI. La procédure de sélection se fera, par la suite selon la méthode et les « Règles et Procédures pour l'utilisation des services des consultants » de la République du Congo prévues par le Code des marchés publics.

*Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2021*

La Personne Responsable des Marchés Publics

Rigobert Roger ANDELY

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
Le Ministre

# CRÉDIT Feti na Feti

Avec la BCH, profitez au maximum de vos fêtes de fin d'année.

www.bch.cg

**Faites vivre des fêtes magiques et inoubliables à vos proches grâce à la BCH.**

Pour vous aider à bien préparer les fêtes de fin d'année, la BCH vous propose une solution simple et adaptée à vos besoins.

Le crédit Féti na Féti est un crédit express accessible à tous et ayant de nombreux avantages...

- **Disponible en 48h seulement,**
- **Montant pouvant aller jusqu'à 5 000 000FCFA,**
- **Taux préférentiel 7% remboursable en 8 mois,**
- **Mise en place souple.**

**Conditions d'obtention :**
Tout client de la Banque Congolaise de l'Habitat ayant un revenu mensuel domicilié dans nos livres.

**Avantages Complémentaires...**
Même avec un crédit en cours, vous pouvez toujours bénéficier du crédit Féti na Féti en fonction de votre capacité de remboursement.

***Du 1er Décembre 2021 au 31 Janvier 2022***

BCH
Banque Congolaise de l'Habitat

Av. AMILCAR CABRAL - BP. 987 - Brazzaville - Tél. : +242 06 510 31 04 / 06 510 31 13 / 06 510 31 16

GENRE

# Promouvoir le leadership féminin dans le secteur de la santé

**Dans la perspective d'améliorer les conditions des femmes évoluant dans le domaine de la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme, a initié un programme intitulé ''Leadership et excellence pour l'amélioration de la performance dans le secteur de la santé (LEAPSS)''. Son lancement officiel a eu lieu le 18 novembre 2021 à Brazzaville, en présence de la ministre de la Promotion de la femme, Ines Nefer Ingani.**

*Les officiels et les participants posant à l'issue de l'ouverture des travaux*

Dans le cadre de l'accélération de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030, le renforcement du leadership des femmes pour tendre vers l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes s'avère important, particulièrement au Congo où les femmes représentent 52% de la population.

Des analyses menées dans différents secteurs notamment celui de la santé ont démontré que de nombreuses inégalités persistent envers les femmes dans les sphères de leadership et de prise de décision où elles ne sont pas suffisamment représentées. Le programme *''Leadership et excellence pour l'amélioration de la performance dans le secteur de la santé (LEAPSS)''* tentera tant soit peu d'apporter des pistes de solutions à travers le renforcement des capacités des femmes de ce secteur.

Ce programme est justifié par le fait que d'une part, il s'accorde avec la vision du Président de la République, déclinée dans son programme de société: *«Ensemble poursuivons la marche»* dans l'axe 4: le progrès social pour tous, et d'autre part, de la certitude qu'il n'y aura pas de plus grand bond en avant pour l'humanité sans la réalisation d'une véritable égalité pour les femmes et la reconnaissance véritable de leur potentiel, de leur valeur et de leur force, a indiqué la ministre de la Promotion de la femme, pour qui cette initiative est à saluer, car elle créée les conditions pour une meilleure compréhension du leadership féminin et des actions à mener pour son amélioration au Congo.

*«La promotion de l'équité de genre et la démarginalisation des femmes est aujourd'hui un principe qui est accepté comme étant essentiel pour le développement humain et l'éradication de la pauvreté. Ainsi, nous devons nous convaincre de contribuer de manière significative à un développement humain durable, au renforcement des pouvoirs économiques des femmes … »*, a dit Ines Nefer Ingani saluant le soutien constant de l'OMS aux efforts menés pour l'éradication de la pauvreté au sein des groupes vulnérables.

Sur la portée de ce projet, le représentant de l'OMS au Congo, Lucien Manga, a rappelé que le développement ne peut se faire sans la femme. *«Nous avons tous, à un niveau ou un autre la responsabilité d'encourager, de soutenir chaque femme non seulement pour son propre épanouissement, mais pour l'épanouissement de la société dans laquelle elle se trouve. Dans le secteur de la santé, la proportion des femmes compétentes et qui se trouvent au niveau des responsabilités de prise de décisions et de leadership est faible… Nous devons tout faire pour que les femmes qui animent ce secteur soient, elles aussi, les plus performantes dans leur niveau de responsabilité».*

**Germaine NGALA**

DROITS DE L'HOMME

# L'ACCA a tenu son assemblée générale annuelle

**La pandémie de la COVID-19 a eu un impact plus que désastreux sur l'économie du monde, mais particulièrement sur les entreprises opérant dans le secteur privé. Beaucoup ont été contraints à une cessation brutale d'activités, d'autres à une réduction considérable du nombre d'employés. Ce qui a occasionné l'augmentation du taux de chômage déjà exacerbé en Afrique créant ainsi un précédent économique considérable dans le monde entier en général, et en Afrique en particulier. Par conséquent, il devient de plus en plus difficile pour les entreprises d'effectuer un suivi de l'impact de leurs activités sur les communautés locales.**

*Les membres de l'ACCA*

Des cas de licenciements abusifs et de maltraitance ont été notés dans beaucoup de pays africains. Il est devenu encore plus ardu pour les militants des droits de l'homme d'effectuer une évaluation en matière de respect de ces droits et de redevabilité des entreprises particulièrement en cette période où les entreprises passent par une crise économique non négligeable. La pandémie a vu les communautés les plus vulnérables être touchées et les défenseurs des droits humains incapables de défendre leurs droits en raison des mesures de restrictions sanitaires édictées par le Gouvernement. Alors que les effets de la pandémie de la COVID-19 semblent encore présents, il est incontestable que la société civile et les défenseurs des droits humains ont plus que jamais besoin de soutien.

C'est dans ce contexte fondamental que l'ACCA a tenu du 24 au 25 novembre dernier à Pointe-Noire, son assemblée générale. Elle a regroupé les membres de la coalition africaine pour la redevabilité des entreprises sous le thème *«La COVID-19 et la redevabilité des entreprises en Afrique».*

Les participants ont échangé, partagé leurs expériences et discuté autour des sous-thèmes en lien avec la redevabilité des entreprises. Outre cela, les participants ont fait l'état des lieux des activités de la coalition et promulguer le projet d'un document de gouvernance interne. L'élection des nouveaux membres de l'organe dirigeants a clos les travaux.

La vision de l'ACCA est celle d'une Afrique où les droits des communautés au développement sont garantis. Sa mission est de faciliter une alliance traversant les frontières, et de créer un réseau africain fort et uni d'organisations de la société civile et de communautés, au moyen d'une plateforme régionale d'échange d'informations et de connaissances. C'est pourquoi, elle organise tous les ans une assemblée générale dans un pays d'Afrique abritant une de ses organisations de la société civile et de communautés actives dans le domaine extractif, incluant la redevabilité du secteur public-privé. Cette année, le choix a été porté sur la république du Congo.

Créée pour appuyer les communautés et les individus dont les droits sont menacés quotidiennement par les activités des entreprises, qu'elles soient multinationales ou nationales, la coalition africaine pour la redevabilité des entreprises (ACCA) en sigle avait été lancée en novembre 2013.

Elle regroupe en son sein près de 132 organisations de la société civile à travers 31 pays africains, travaillant sur des questions liées à l'industrie minière et à d'autres industries extractives, en passant par la redevabilité du secteur public et privé; aux droits relatifs à la gestion des ressources naturelles, comme l'acquisition de terrains, les droits fonciers et de propriété, la politique de réglementation financière, ainsi que les mécanismes de responsabilisation pour les droits de l'homme et des peuples, ainsi que les droits de l'environnement.

**Equateur Denis NGUIMBI et Madocie Déogratias MONGO**

REFORME DE L'ETAT

# La note de cadrage pour l'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique validée

En partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le ministère chargé de la Réforme de l'Etat a tenu mardi 23 novembre dernier, à Brazzaville, sous la houlette de Luc-Joseph Okio, responsable de ce département ministériel, l'atelier de validation de la note de cadrage pour l'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat. Au menu des travaux, entre autres, l'examen de la note de cadrage, des supports de collecte d'informations (guides d'entretien, matrice des projets de réforme, matrice des indicateurs), etc.

*Après l'ouverture de l'atelier*

Le ministre Luc-Joseph Okio estime qu'après le premier séminaire interne d'orientation tenu du 18 au 19 juin 2021, qui a défini *«de façon rigoureuse, participative et transparente les priorités du ministère…pour la période de juin à décembre 2021 et les cinq prochaines années»*, ce dernier atelier a permis aux participants d'engager le processus d'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat. Il s'est agi de la première étape du processus…qui est un cadre programmatique en matière de réforme à l'image de ce que le Gouvernement fait en matière de développement. L'atelier, selon le ministre Okio, s'est déroulé *«suivant une approche d'alignement stratégique au projet de société du président Denis Sassou Nguesso "ensemble poursuivons la marche vers le développement»*, dans lequel il place la réforme de l'Etat au cœur de la modernisation de la société.

Cet atelier a jeté aussi les bases nouvelles pour l'élaboration des outils de pilotage, de planification, de suivi-évaluation des actions de réforme. Dans un environnement international marqué par la pandémie de la COVID-19, l'Etat se doit d'*«ajuster ses missions et ses structures, afin de maîtriser les incidences de sa politique économique, et sociale, d'améliorer ses performances, pour bénéficier de l'amélioration des performances de l'action publique»,* a dit le ministre. D'autant qu'il est question que l'administration congolaise repense son infrastructure organisationnelle suivant une approche nouvelle et empreint d'innovation. De la sorte, l'*«administration congolaise devra jouer un rôle de plus en plus important en matière de cohésion sociale; veiller à l'égalité des chances entres les citoyens, combattre les inégalités sociales et protéger les plus faibles; promouvoir la participation citoyenne à travers le Gouvernement ouvert, en vue d'améliorer l'offre et l'accès au service publics»*, a indiqué Luc-Joseph Okio.

**Marcellin MOUZITA**

ENVIRONNEMENT

# La société civile congolaise veut participer à la lutte contre le dérèglement climatique

**L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a animé lundi 29 novembre dernier à Brazzaville, un atelier avec les parties prenantes de la gouvernance climatique sur la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN), en République du Congo.**

*Georges Nguila*

Cet atelier a été une réponse aux engagements pris par l'Etat congolais en 2015 à la COP de Paris, engagements disant, entre autres, que chaque pays devrait prendre des mesures d'atténuation des effets négatifs sur le climat. Il s'est agi donc *«d'examiner le document CDN du Congo, pour répertorier les mesures qui peuvent réduire l'émission des effets de gaz à effet de serre dans le pays»*, selon Georges Nguila, directeur exécutif de l'OCDH. La Répu-

**(Suite en page 18)**

RECHERCHES

# L'université de Sarh et l'E.S.G.A.E concluent un accord-cadre de coopération

**L'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (E.S.G.A.E), un établissement privé d'enseignement supérieur, représentée par son directeur général, le Pr Roger Armand Makany, et l'université de Sarh du Tchad, par le Pr Médard Ndoutourlegar, ont signé vendredi 17 décembre un accord-cadre de coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherches, à Brazzaville. Sous l'œil bienveillant d'un auguste témoin, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tchad au Congo, Sommel Yabao Mbackoye, des responsables administratifs, des enseignants et des étudiants de l'E.S.G.A.E.**

*Les Prs R. Armand Makany et Médard Ndoutourlegar échangeant les parapheurs en présence de l'ambassadeur tchadien*

L'accord-cadre a été mu, entre autres, par le rôle primordial de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans le développement scientifique, économique, social et culturel en Afrique; la volonté des deux parties de développer et d'approfondir leur coopération dans le domaine de la formation et de la recherche, tout comme par les liens politique, historique et culturel qui unissent les deux pays. Il a pour objet de définir le cadre général, les domaines et les modalités de coopération entre les deux parties dans le respect de leurs intérêts mutuels et avec la participation éventuelle d'autres organismes.
Les deux signataires vont concrétiser l'accord à travers, entre autres, le soutien à structuration et à la gouvernance de la recherche (structures d'accueil des étudiants, unités et centre de recherche, écoles doctorales…), au lancement d'initiatives de recherche innovantes compatibles avec des besoins bien identifiés; l'échange d'experts enseignants et cadres professionnels en vue de l'enrichissement du corps professoral; l'affirmation du rôle des établissements d'enseignement supérieur dans la création de valeur économique, sociale et environnementale; la conduite d'évaluations communes des actions d'enseignement conjointement menées; l'accompagnement du déploiement des ENT (espace numérique du travail), la diffusion des offres de formation…
Les professeurs Roger Armand Makany et Médard Ndoutourlegar se sont réjouis de cet accord qui élargit le champ d'action de leurs activités académiques par la co-construction des branches professionnelles de formation susceptibles d'augmenter l'employabilité des diplômes, l'organisation d'activités scientifiques (colloques, séminaires, ateliers), et l'opérationnalisation des actions permettant aux étudiants des deux établissements de combiner, dans les meilleures conditions, leur parcours de formation avec la préparation et la mise en œuvre d'un projet d'étude..
Selon les participants présents à la cérémonie de signature, l'accord-cadre conclu est bienvenu. Il répond à la fois à une constatation, à une préoccupation et à un souci.
La constatation, c'est la richesse et la vivacité de la recherche au travers de l'espace francophone. Il n'est besoin pour s'en convaincre que de consulter les archives, fruits de la recherche des enseignants évoluant dans les deux établissements d'enseignement supérieur.
La préoccupation, c'est la difficulté qu'ont les chercheurs à échanger dans des cadres normés et formalisés
Le souci est d'ancrer et d'affirmer l'existence d'une recherche scientifique d'expression française en Afrique centrale ouverte à tant de souffles différents et riches, et de montrer qu'il est possible d'œuvrer pour sa diffusion.
Pour rappel, l'université de Sarh et l'E.S.G.A.E sont membres titulaires de l'Agence universitaire de la francophonie (A.U.F). Elles peuvent mettre en œuvre, dans ce cadre, des projets communs. Les deux établissements prennent part aussi aux activités du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (C.A.M.E.S).

**Viclaire MALONGA**

HANDICAPS

# Les personnes handicapées sensibilisées sur le cadre législatif national pouvant garantir leurs droits

**En partenariat avec le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), le Collectif des organisations des personnes handicapées (OPH) a organisé vendredi 26 novembre 2021, à la Maison de la société civile, à Brazzaville, un atelier de sensibilisation des membres sur l'évolution du cadre juridique en faveur des personnes vivant avec handicap.**

*Les organisateurs et les participants*

Cette rencontre a eu lieu grâce au soutien financier de l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre du *«Projet d'appui à la consolidation de la dynamique nationale coalition plus 2030, en vue de l'amélioration de la défense des droits des personnes vivant avec handicap en république du Congo»*.
Les travaux ont été présidés par Donatien Ibassa, coordonnateur du projet. L'objectif de la rencontre a été d'échanger sur les résultats et les recommandations du rapport issu d'une enquête, en vue de la révision de la loi spécifique n'009/92 du 22 avril 1992 portant statut, protection et promotion de la personne handicapée, aux fins de l'harmoniser avec la loi africaine sur le handicap en faveur de toutes les catégories des personnes vivant avec handicap au Congo.
Les organisations membres de la dynamique nationale Coalition plus 2030 ont pu noter dans le rapport de leurs investigations les actions entreprises par l'Etat, suivant ses engagements internationaux, en vue de garantir les droits et libertés reconnus aux personnes vivant avec handicap.
Le Congo a fait des efforts pour se doter d'un cadre législatif national permettant de garantir la réalisation des droits des personnes vivant avec handicap, en ratifiant notamment la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées avec son protocole additionnel, et en adoptant la loi type africaine sur le handicap. Le rapport a fourni une synthèse des données et formulé des recommandations aux décideurs et à d'autres institutions sur la situation des personnes vivant avec handicap. Il fait ressortir les restrictions auxquelles ces personnes se heurtent et les options pour surmonter les obstacles à l'exercice intégral de leurs droits dans les conditions d'égalité avec les autres personnes.
Les personnes vivant avec handicap subissent de gros désavantages et des discriminations qui les rendent particulièrement vulnérables. Et, l'atelier a été une occasion pour informer les participants sur leur situation, tout comme sur les résultats et les recommandations du rapport, en vue de recueillir des contributions pertinentes à exploiter à l'avenir.
Le rapport a été adopté à l'unanimité sans amendements.
Pour Donatien Ibassa, *«cet atelier était précédé de la diffusion d'une note d'information visant à sonner l'alerte sur le risque que présente la loi de caractère général dite loi d'orientation sociale, initiée par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire et adoptée en 2019 par le Parlement, sans le respect de la suprématie du droit international. L'objectif général de la rencontre a été de renforcer la concertation et le dialogue permanent entre pouvoirs publics et organisations de la société civile. Comptant sur l'engagement contributif des membres, je suis persuadé que le Congo finira par respecter son obligation de remettre les droits humains des personnes handicapées au centre des solutions pour pouvoir regarder notre histoire en face»*.
A noter que la situation des personnes vivant avec handicap au Congo est alarmante. En 1992, une loi portant statut, protection et promotion de la personne handicapée au Congo a été promulguée. En son article 13, elle prévoit que des textes d'application devaient être pris pour préciser comment les personnes vivant avec handicap devaient accéder aux avantages et aux aides sociales garantis par la loi. Malheureusement, depuis 1992, aucun texte d'application n'a vu le jour et la loi n'est pas toujours déployée. Les personnes handicapées n'ont toujours pas leurs avantages prévus par la loi, alors que dans la politique nationale de l'action sociale, il est reconnu que les personnes vivant avec handicap et leurs enfants souffrent de discriminations dans la société.
Depuis 1997, le Gouvernement, à travers le ministère des Affaires sociales, avait pris l'engagement de revisiter cette loi en tenant compte des évolutions au niveau international. Mais, elle reste bloquée au niveau des deux Chambres du Parlement.

**Philippe BANZ**

FÊTE DE NOËL

# Une collecte de fonds pour aider les enfants orphelins

L'Association Trefle Bleu (A.T.B.) a organisé le 10 décembre dernier, à l'hôtel Africa à Brazzaville, sous la coordination de Mme Ursule-Ngantsele, une cérémonie de collecte de fonds afin de permettre aux enfants orphelins de bien passer la fête de Noël comme tous les autres enfants.

*Pendant la collecte des fonds*

Le Centre d'accueil Béthanie et la Bonne semence ont été les orphelinats ciblés. L'A.T.B entend donner aux enfants orphelins de ces établissements la possibilité de vivre en société comme leurs pairs et de passer un parfait Noël. *«C'est un désir de tous les salariés de l'entreprise. Nous venons de passer une période difficile avec la crise de COVID-19, maintenant que l'entreprise va un peu mieux, l'idée est de dire qu'il y a les gens qui vont moins bien que nous, les orphelins en l'occurrence. Si nous pouvons un peu apporter notre modeste contribution, cela permettra à la fois aux orphelinats de vivre en autonomie et de fêter un Noël presque parfait comme le veut l'association. Cela fait partie de la vision de Congo Handling et de nos salariés»*, a souligné Philippe Vernet, directeur général adjoint de la société Congo Handling, partenaire de l'ATB.
Pour sa coordonnatrice, l'ATB essaie de permettre aux enfants de passer un noël presque parfait. *«En dehors de tout cela, nous avons pensé après Noël mettre en place un mini projet qui consistera à cultiver la terre, pour permettre à ces enfants de vivre au quotidien. Pour ce projet, nous envisageons acquérir un terrain dans la partie sud de Brazzaville pour faire des champs de foufou. C'est donc un don que nous offrons aux orphelinats»*, a fait savoir Ursule-Ngantsele.
*«Celui qui est riche, n'est pas riche pour lui-même. Si vous êtes riche pour vous-même, en fait votre richesse n'a pas de sens. La richesse n'a de sens que lors qu'elle va vers ceux qui n'ont rien. C'est donc comme ça que Dieu a créé des choses et c'est pourquoi Il est juste et bon»*, a indiqué le pasteur Edouard.
Les enfants ont remercié l'ATB et ont souhaité que l'association prospère.
L'ATB va célébrer par anticipation la fête de Noël avec les enfants orphelins le 23 décembre au préscolaire Moungali 3.

**Issa BILAL-ECKY** *(Stagiaire)*

***(Suite de la page 17)***

blique du Congo lutte pour la réduction des gaz à effet de serre depuis des lustres. Parmi les résultats obtenus, l'interdiction par exemple des torchères dans les plateformes d'exploitation pétrolière à Pointe-Noire et ses environs; la mesure prise par le Gouvernement ayant mis un terme au fait de bruler le gaz à ciel ouvert.
A noter que chaque acte qui consiste à brûler (le bois de chauffe, les feux de brousse), couper les arbres (déforestation), etc. participe à l'émission du gaz carbonique, donc au réchauffement climatique. Au lieu du bois de chauffe, la société civile à travers cette rencontre propose au Gouvernement d'encourager l'usage du gaz domestique. *«Il est vrai que nous ne sommes pas industrialisés comme la Chine, mais le fait que nous procédions à la déforestation nous empêche de séquestrer le gaz carbonique»*, a fait savoir Georges Nguila.
Grâce à sa politique nationale de gestion durable des forêts, le Congo a réussi à conserver un large couvert forestier (69% de la surface totale), constituant un important puits de carbone et de réservoir de la biodiversité pour la planète entière. Le scénario de référence des émissions forestières récemment soumis à la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) suggère que le Congo a perdu environ 145.000 hectares de forêts entre 2000 et 2012, ce qui correspond à une déforestation d'environ 0,05% par an.
La nécessité de diversifier l'économie, la forte dépendance des ménages au bois énergie et la pression anthropique accrue accentuera la pression sur les forêts dans les années à venir. Dans ce contexte, la République du Congo doit évaluer ses options d'utilisation des terres pour mettre en œuvre un modèle de développement bas carbone qui soit compatible avec ses objectifs d'atténuation et d'adaptation repris dans ses contributions déterminées au niveau national (CDN).

**Marcellin MOUZITA**

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

LA RUMBA AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE

# Le fruit d'un travail conjoint entre les deux Congo

**Ca y est, c'est fait! Comme sa *«cousine»* cubaine, inscrite en 2016, la rumba congolaise fait désormais partie du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. L'annonce a été faite le mardi 14 décembre dernier par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) qui s'est réunie il y a quelques jours pour étudier une soixantaine de candidatures, dont celle de la rumba présentée conjointement par la République démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville**

*L'orchestre Les Bantous fait partie des défenseurs de la rumba*

L'annonce de l'inscription de la rumba au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité a occasionné une explosion de joie sur les deux rives du fleuve Congo. *«Ce joyau culturel propre aux deux Congo est reconnu pour sa valeur universelle»*, s'est félicité, sur Twitter, le Président de République démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi-Tshilombo, qui a accueilli cette inscription *«avec joie et fierté»*.

*«Rien de plus normal que le combat des Congolais aboutisse à cette reconnaissance universelle. Sentiments de réhabilitation et de reconnaissance pour cette belle musique dont le tempo est puisé dans les tripes des Congolais»*, a déclaré Zacharie Bababaswe, chroniqueur de musique de la R.D.C.

Pour Jacques Iloki, vice-président de l'Association des peintres du Congo, cette inscription est *«une reconnaissance, parce que la rumba est le trait d'union entre les deux rives du fleuve Congo»*.

Dans une interview au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Henri Ossebi, ambassadeur, délégué permanent de la délégation permanente du Congo auprès de l'UNESCO, a rendu hommage aux Présidents Denis Sassou-Nguesso et Félix Antoine Tshisekedi-Tshilombo dont la *«volonté a permis l'heureux aboutissement du dossier de candidature solide et pertinent présenté dans le respect des procédures auprès d'une institution multilatérale du Système des Nations unies par le Comité rumba du Congo»*.

Un Comité présidé au départ par feu Mfumu Fylla, puis actuellement par le Pr Emmanuel Goma Thethet, composé d'universitaires, de spécialistes des questions de la musique, d'historiens, de philosophes…

Intervenant sur Radio France internationale (RFI), la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a reconnu que fait que le dossier rumba ait été porté conjointement par les deux Congo a joué un rôle déterminant dans la décision de son institution. Elle pense que cette inscription va donner à la rumba une notoriété nouvelle, y compris auprès des Congolais eux-mêmes: *«…Cette reconnaissance peut amener à l'embarquer encore plus dans la création contemporaine et puis à accélérer les politiques de soutien aux industries culturelles qui sont des industries d'aujourd'hui, modernes, créateurs d'emplois, où il y a des jeunes qui sont employés, je pense notamment à l'industrie musicale, mais pas seulement. Et donc c'est aussi un coup de projecteur, à la fois un coup de coup de chapeau et un coup projecteur important pour eux.»*

A titre de rappel, c'est le 20 juillet dernier, à la Mairie centrale de Brazzaville, que le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a lancé, officiellement, la campagne de sensibilisation et de mobilisation sur le dossier ''inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité''. Une campagne qui a donc porté ses fruits et a été marquée notamment par le colloque international sur la rumba qui a eu lieu dans la capitale congolaise (rive droite) les 3 et 4 décembre derniers.

**Véran Carrhol YANGA**

CENTRE CULTUREL RUSSE

# Nouvelle dénomination, nouveau logo

**Etabli au Congo depuis 1968, le Centre culturel russe a changé de dénomination. Il s'appelle désormais Maison russe, et s'est aussi doté d'un nouveau logo. L'annonce a été faite au cours d'un petit-déjeuner de presse offert jeudi 16 décembre dernier à Brazzaville par Maria Fakhrutdinova, première femme à être portée à la tête de ce haut lieu de culture.**

*Maria Fakhrutdinova*

La directrice de la Maison russe a expliqué ce changement par un souci de parallélisme de forme. En effet, depuis avril 2021, les Centres culturels russes des quatre coins de la Planète deviennent des Maisons Russes. *«L'année dernière, le Quartier général, Rossotrudnichestvo, a lancé un concours à tous les visiteurs des Centres pour trouver un nom, plus facile à prononcer, plus amical pour les étrangers. C'est ainsi que ''Maison Russe'' a été plébiscité.*

*Le concept de la Maison reflète bien les valeurs du Centre et de la Russie elle-même. C'est dans la maison que l'on reçoit chaleureusement les gens et qu'on leur propose le meilleur de quoi que ce soit. Aujourd'hui, on peut dire qu'on propose les compétences»*, a-t-elle expliqué.

La Maison russe s'est dotée aussi d'un nouveau logo. *«On a pensé développer un logo qui reflète la Tour Spasskaya (ndlr: Tour se trouvant sur la Place Rouge de Moscou), symbole de Nouvel An en famille et à la maison pour les russes. La Tour fait partie de l'ensemble des tours qui entourent le Kremlin, symbole de la Russie. En même temps, ce logo est fait en forme de QR-code qui reflète notre connexion à l'ère du numérique où la Russie occupe une place importante. Donc, ce logo garde en même temps les symboles traditionnels de la Russie, tout en répondant à la réalité moderne. Ce que notre Maison fait»*, a indiqué Maria Fakhrutdinova. Elle a annoncé qu'à partir de 2022, un processus sera lancé dans des lycées agricoles congolais pour aider les bacheliers à poursuivre leur cursus en Russie. *«Nous avons constaté que ces jeunes, après le bac, changent souvent leur profil, alors que l'agriculture constitue l'une des priorités de l'Etat congolais, comme annoncé par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso. Nous avons déjà une très bonne coopération dans ce contexte avec l'une des meilleures universités agricoles russes capable d'accueillir les meilleurs étudiants dans ce domaine»*, a-t-elle affirmé.

*Une vue des journalistes*

Mme Fakhrutdinova s'est aussi réjouie du fait qu'en dépit de la COVID-19, des étudiants congolais aient été envoyés en Russie, et qu'on ait également réussi à établir des contacts avec des universités russes ainsi qu'avec les Congolais de Russie pour le soutien aux boursiers.

La directrice de la Maison russe a rappelé que cette année, trois professeurs de langue russe ont subi une formation en Egypte et en Tanzanie. Tandis que d'autres l'ont fait en ligne.

La Maison russe se veut plus ouverte et accessible. Tel est le sens des déplacements de ses responsables dans les quartiers de Brazzaville, ainsi que d'autres départements du pays, notamment à Dolisie, dans le Niari, où la bibliothèque de cette ville a reçu un don de livres, et une rencontre a eu lieu avec des jeunes élèves apprenants de la langue russe. *«Cette visite nous a permis de mieux comprendre la nécessité d'intensifier l'apprentissage de la langue russe dans les lycées du pays»*, a-t-elle reconnu.

Avant d'annoncer la distribution prochaine de claviers d'ordinateurs en russe dans ces lycées, pour *«accélérer le processus d'apprentissage de cette langue»*.

Autre annonce faite: les cours spéciaux pour les mathématiciens qui souhaitent participer au Congrès international des mathématiciens qui aura lieu à Saint-Pétersbourg, en 2022.

Parmi les autres activités réalisées par la Maison russe, elle a énuméré le concert des musiciens russe du Mariinskiy Théâtre et les ateliers qu'ils ont animés à Brazzaville; la représentation de la pièce *«Le rêve d'un monde ridicule»* de Dostoïevski, jouée par le Congolais Boris Florian Mikala; le lancement des ateliers de théâtre dans les lycées, avec le concours du Théâtre des arts libres, etc.

Elle a annoncé la poursuite de l'initiative *«Nouvelle génération»* qui réunit des jeunes leaders du Congo et du monde entier. Et plaidé pour l'augmentation du nombre des femmes participantes à ce programme.

Parmi les autres activités en perspective à la Maison russe, il y a le Festival du théâtre inter-lycées, et le concert de la chanson russe.

**V. C.Y.**

EXCELLENCE

# La 5e édition des Prix Studio 210 s'élargira au-delà des deux Congo

En prélude à la cérémonie de remise des prix aux nominés de la 5e édition des Prix Stuudio 210, les trophées panafricains de l'excellence, Ed Chevry Diazz Kouamala, promoteur de cette initiative, a tenu une conférence de presse. C'était le lundi 29 novembre dernier au mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

*Ed Chevry Diazz Kouamala*

Cette 5e édition a pour thème *«La survie de la culture à l'ère de la COVID-19. Astuces et initiatives»*.

Alors que le pays reste secoué par la pandémie de COVID-19, et le secteur du culturel toujours confiné, le Studio 210 n'a malgré tout pas croisé les bras.

Dans son allocution, Ed Chevry Diazz est revenu sur le contexte sanitaire actuel et les efforts fournis par le gouvernement pour endiguer cette pandémie. Il faut faire vivre la culture malgré la pandémie.

Cette 5e édition qui aura lieu le 14 janvier 2022 compte plusieurs nominés pour trente prix répartis en sept catégories: Médias, Gouvernance, Leadership, Entrepreneuriat, Périple et Arts du spectacle.

Outre ces catégories mentionnées, il faut notifier quelques prix spéciaux et deux titres honorifiques dont un destiné au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour son engagement et leadership international pour la protection, la sauvegarde de l'équilibre écologique.

Un autre, destiné à Paul Kagamé, Président du Rwanda, pour son leadership innovant dans le domaine de l'économie et du développement.

Contrairement aux éditions précédentes, celle-ci est d'une particularité, car elle va au-delà des deux Congo. *«Cette fois-ci nous, allons au-delà des deux Congo, puisque les nominés viendront du Cameroun, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo»*, a précisé Ed Chevry Diazz.

Le choix définitif des nominés sera fait par voie de vote, sur la page Facebook de Studio 210. C'est après ces votes que le jury procédera à la sélection définitive des nominés. *«Les votes vont durer deux semaines, du 30 novembre au 16 décembre exclusivement sur la page Facebook Studio 210»*, a-t-il souligné.

Répondant aux questions des journalistes, le promoteur de Studio 210 a rassuré que cette édition se tiendra dans le respect des mesures barrières.

Pour les critères de sélection, Ed Chevry Diazz a indiqué que les nominés sont sélectionnés sur base de sondages, le choix du jury, les votes et la sélection du jury officiel, qui seront connus le jour même de la cérémonie.

A noter qu'une table ronde sera organisée le 13 janvier 2022, en amont de la remise officielle des prix pour réfléchir sur comment faire vivre la culture en ce temps pandémique.

Pour la petite histoire, les Prix Studio 210, trophées panafricains de l'excellence, tirent leur source du programme d'émission socio-culturel Studio 210 de Télé Congo, qui totalise à ce jour six ans d'existence.

**Barlain Djolvan ATIMAKOA**
*(Stagiaire)*

LIVRES

# Florent Malembi signe «L'Imposture, Les pièges de l'amour»

***«Si la littérature constitue un moyen pour connaître la vie, c'est au fond parce qu'elle n'est finalement rien d'autre que la vie elle-même».* Ces mots de Marcel Proust dans ''À la recherche du temps perdu'' sont le prisme à travers lequel on peut comprendre ce roman, le tout premier de Florent Armel Malembi. Quand l'auteur m'a abordé pour me présenter son manuscrit, j'ai pensé à l'immédiat à un essai philosophique ou théologique, puisque le connaissant comme docteur es philosophie et maîtrisard en théologie. C'est donc avec un agréable étonnement que je me suis retrouvé devant un roman. Émerveillé à l'instant, ma curiosité ne m'a pas trahi car la lecture suave, édifiante et relaxante de cette œuvre à effet de fiction m'a permis d'avoir de l'incipit à la chute du récit, un nouveau regard sur la société, une compassion renouvelée à l'égard des marginaux (les orphelins, les sans-abris, les femmes, etc.).**

*La couverture du livre*

Ce roman d'initiation (ou de formation), dont l'héroïne est une femme qui est à la fois la narratrice, est écrit sous forme de nouvelles un tantinet proches du style de l'écrivain congolais Tchichelle Tchivela, avec son jeu d'imbrication ou d'entrecroisement de récits, sans perdre le fil chronologique de la trame. La particularité ici c'est la titraille atypique de chaque épisode, formulée avec un *«Comment»* au début, question qui implique une explication de causes à effets. Le chapelet des *«Comment»* dévoile l'itinéraire de vie de la narratrice qui se raconte à la première personne du singulier. La femme est ainsi valorisée par l'évocation d'une jeune héroïne vivant dans la peau d'une autre femme, son arrière-grand-mère, considérée comme son archétype. C'est le mythe de la réincarnation de l'ancêtre chez l'ascendant, mis en évidence à travers un imaginaire surréaliste. Tchitula, Zala, Kimpa Vita sont autant de personnages révélateurs de la valeur et du prestige de la femme dans la société.

La peinture des caractères des personnages liés par la généalogie dans le roman rapproche celui-ci des romans naturalistes de l'écrivain français Émile Zola. Le langage policé de l'auteur, l'intrigue interpellatrice, non à la manière des sermons ou des intrusions de l'auteur mais sur la base des faits, le suspens bien entretenu d'une expérience à l'autre avec quelques feintes littéraires, tout cela enjolive la trame du roman, révélant la maturité de la plume de l'auteur par ses prémices littéraires, reflet d'un écrit fortement didactique ou pédagogique recommandable à tout âge. Juste un avertissement, ne manquez pas de suivre le périple de l'héroïne jusqu'au bout, pour savourer en mieux l'exquisité de cette nouvelle plume. Ce nouvel ouvrage qui fait entrer son auteur dans le cercle restreint des écrivains congolais, a été publié à Brazzaville aux éditions MCN.

A propos de l'auteur, l'Abbé Florent Armel Malembi est prêtre du diocèse de Pointe-Noire et vice-recteur au Grand Séminaire de philosophie Georges Firmin Singha. Il a à son actif plusieurs manuscrits inédits.

**Aubin BANZOUZI**
*Écrivain, critique littéraire et préfacier du roman*

## REMERCIEMENTS

Suite à la disparition inopinée de notre époux, père, ami, grand-père et grand-frère, Jean-Bernard PANGOU LEMBELLA, *«PAGLOS»*

Les enfants PANGOU Sylvie, PANGOU LEMBELLA Samanou Arnaud Boris, Stone, Christelle Pensées, Maryse Clara, Grâce Charlemagne et les familles Tsila Alain, Mbani Jean-Romain, Guy Gakere et Diawara, remercient tous ceux qui les ont assistés moralement, matériellement et financièrement lors de cette douloureuse épreuve.

Qu'ils trouvent ici toute notre reconnaissance.

Une messe a été dite à Pointe-Noire en sa mémoire en l'église Saint Christophe le 18 décembre dernier à 6h30.

***(Suite de la Une)***

Dans son adresse, François Barateau, unique orateur, a souligné que *«ce double appui simultanément apporté au renforcement des capacités des journalistes traduit l'engagement de la France pour l'amélioration durable de la gouvernance publique au Congo. En œuvrant en faveur des médias, elle contribue à renforcer la démocratie. Il n'y a pas de véritable démocratie sans une presse libre et indépendant».*

*Pendant des difficultés de la presse, il a souligné que l'on touchait là à un sujet de préoccupation sensible, celui du financement de la presse. Je n'ai naturellement pas de solutions «miracle», mais il me semble raisonnable de penser que l'engagement de l'Etat, dans la mesure de ses moyens, à garantir un minimum vital de financement aux organes de presse responsables, respectueux du cadre légal, quelle que soit leur ligne éditorialiste, doit pouvoir aider à préserver la liberté de pensée qui est l'oxygène de la démocratie».*

François Barateau a souligné à l'instar de la démocratie, la liberté de la presse est un combat permanent.

Dans une interview, en marge de la cérémonie, Thierry Lézin Moungalla a pris l'engagement d'assurer la formation des journalistes en 2022. *«En cette période d'évolution accélérée, du fait des technologies, de la mondialisation, les conditions d'exercice de votre métier de journaliste et de toutes les actions de formation sont les bienvenues. Le Gouvernement remercie l'ambassade de France pour l'initiative qui a été prise. C'est vrai qu'avec la pandémie, une partie de la formation est faite en version visioconférence plutôt qu'en présentielle. Mais, il s'agit là d'une action extrêmement importante et positive. D'ailleurs, le Gouvernement dans le budget, dans la loi de finances qui arrive de 2022 a apporté un accent particulier sur les questions de formation. Nous espérons que courant 2022 nous pourrons réaliser des actions de formation qui permettront à chacune et à chacun d'entre vous d'obtenir un certain nombre de compétences supplémentaires».*

**Philippe BANZ**

agence congolaise pour l'emploi

**Conférence et signature de partenariat entre l'Agence Congolaise Pour l'Emploi et l'université Marien NGOUABI**

***#JobEtudes***

*L'université Marien NGOUABI (UMNG) a accueilli ce 20 décembre 2021 le Centre d'Information Universitaire de l'Agence Congolaise Pour l'Emploi (ACPE), juste après celui de kintele inauguré le 15 octobre dernier;*

*C'est en présence du Ministre Hugues NGOUELONDELE, Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Du Sport, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, de Madame Delphine EMMANUEL ADOUKI, Ministre de l'Enseignement Supérieure, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, de la Directrice Générale de l'ACPE, Madame Noelly OYABIKI IWANDZA ainsi que de Monsieur Gontron Ondzotto Président de l'Université Marien Ngouabi, que l'ACPE ouvre ses portes à Marien Ngouabi;*

*Cet accord signé juste après la conférence universitaire donnée par la Directrice Générale à pour objectif de régler les questions relatives à l'emploi en général, et de façon particulière mettre en place le projet professionnel et la préparation à embrasser le monde du travail pendant et après le cursus universitaire.*

*Ce partenariat s'inscrit donc dans le projet de société du Président de la République, poursuivons la marche vers le développement et a pour enjeux des actions d'information et d'orientation à l'endroit des étudiants de cette université et ainsi favoriser leur l'insertion professionnelle et l'accès à un premier emploi au sortir de l'université.*

*L'Agence Congolaise pour l'emploi se veut être un réel appuie pour la jeunesse congolaise dans le secteur de l'emploi.*

#EnsemblePourlEmploi

APDRA — FPGR ONG D'APPUI — *Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière piscicole au Congo* — AFD

**RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR ET UN GARDIEN.**

*(Postes ouverts aux hommes et aux femmes)*

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole (RECAFIP), financé par l'Union Européenne dans les départements du Pool, de la Lekoumou et de la Bouenza, l'ONG FPGR recrute un Chauffeur et un Gardien.

Les postes sont basés à Madingou dans la Bouenza.

- Être de nationalité congolaise; - Être titulaire d'un Brevet d'étude du premier cycle; - Etre titulaire d'un permis de conduire pour le chauffeur; - Expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des projets de développement, le domaine de la pisciculture est un atout.

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation indiquant clairement le poste pour lequel vous postulez et la prétention salariale aux adresses e-mails suivantes: f.rouland@adpra.org et fpgr_ong@yahoo.fr

Ou merci de déposer votre dossier de candidature en cas de copie en version papier au bureau du FPGR sis à Brazzaville, Case B-1288, Avenue Samba Bellot, Centre sportif Makélékélé, derrière la morgue. Pour tout renseignement complémentaire appeler le +242 04 497 97 56 / 06 853 01 02.

**Date limite de dépôt des candidatures:** Lundi 03 Janvier 2022 à 17 heures. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

**Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire**
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers, 1er étage
d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

**ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE MP SERVICES, en sigle «M.P.S»**

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 1er Décembre 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Décembre 2021, sous le folio 228/1 N°2014, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** SOCIETE MP SERVICES, en sigle «M.P.S»;

**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Capital:** Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

**Siège social:** Avenue Antoinette SASSOU-NGUESSO, quartier Mpita, vers la société Foselev, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Génie civil; Bâtiment et Travaux publics; Prestation de services on/off shore; Architecture; Construction de Bâtiments; Import-export (matériels de construction); Imprimerie; Infographie; Mise à disposition du personnel et fournitures de matériels; Mécanique générale; Restauration et Evènementiel.

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

**Gérant:** Madame MALONGO Pauline Princilia.

**RCCM:** CG-PNR-0I-2021-B13-00444 du 08 Décembre 2021.

*Pour insertion légale,*
**Maître Léole Marcelle KOMBO.**

FOOTBALL

# «Complot» européen contre le football africain?

Un projet, pour déstabiliser le football africain, serait en gestation. Plusieurs journaux l'ont affirmé, semant le doute ces derniers jours. Au cœur de la polémique, le report possible de la CAN-Cameroun 2021 prévue en janvier prochain. Il y a eu, d'abord, les tentatives effectuées par certains clubs européens, par le truchement de l'ECA (Association des clubs européens), qui ont adressé une lettre à la CAF (Confédération africaine de football), contestant l'absence d'un protocole médical pour la CAN, et menaçant de bloquer les joueurs africains exerçant en Europe pour les empêcher de prendre part à la CAN.

A travers un communiqué conjoint publié sur le site officiel de la CAF, l'instance dirigeante du football africain a en effet mis à disposition un protocole sanitaire spécial anti COVID applicable à la CAN, élaboré par le Gouvernement du Cameroun. *«Des mesures efficaces et fiables dans le cadre d'un système de riposte cohérent et déjà éprouvé»*. Par ailleurs, dans un souci d'objectivité et de neutralité et en vue de garantir les mesures de confiance de part et d'autre, la CAF va *«faire appel à un laboratoire indépendant internationalement reconnu pour tester les joueurs des équipes nationales qualifiées et leur encadrement.»*

*Aux dernières nouvelles, le président Patrice Motsépé (CAF) a écarté tout report*

En réalité, la pandémie de COVID-19 n'est qu'un prétexte. Pour certains clubs qui devraient libérer des joueurs, le chevauchement avec les dates de la CAN 2022 (avec les sélections pouvant appeler leurs joueurs à partir du 27 décembre) est ingérable. C'est un vieux combat qu'ils ont toujours mené, depuis l'ère Issa Hayatou. Ils n'ont cessé de militer pour une CAN en juin-juillet, mais se sont heurtés au refus catégorique du Camerounais. Il a fallu l'arrivée du Malgache Ahmad Ahmad pour que la CAN ait enfin lieu en juin (celle de 2019 en Egypte), à la demande du pays hôte pour des raisons climatiques. Mais pour la CAN 2021, la CAF est revenue sur sa périodicité initiale.

**La ''bombe'' Infantino**

Mais Gianni Infantino s'en est mêlé à son tour. Le président de la FIFA a fait une annonce surprenante sur le futur de la CAN, lundi 20 décembre à Doha. Il est porteur du projet d'une Coupe du monde biennale, qui serait davantage compatible avec le passage à une CAN tous les quatre ans. Le souhait de reporter l'édition à venir s'inscrit dans ce contexte : on passerait d'une 32e édition jouée en 2019 en Egypte à une 33e en 2023, si toutefois le calendrier le permet. En novembre dernier, la CAF s'était déclarée, malheureusement, *«favorable au projet, sans chercher à avoir la moindre explication»*, s'inquiétait déjà un confrère, Gérard Dreyfus. Pour la plupart des commentateurs, c'est clair comme de l'eau de roche: il y a un lobbying très fort pour *«tuer»* la Coupe d'Afrique des Nations. Cela ne passe pas devant l'opinion africaine qui demande à la CAF de ne pas céder aux pressions, d'où qu'elles viennent. Pour le Continent, la compétition reine du berceau de l'humanité doit avoir lieu au Cameroun à partir du 9 janvier prochain!

**Jean ZENGABIO**

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL DE LIGUE 1

## La machine tourne au ralenti

JST-Patronage Sainte-Anne (3-0); F.C. Nathalys-CARA (1-0); FC Kondzo-Diables-Noirs (0-0); Etoile du Congo-Inter Club (0-0); AC Léopards-V. Club-Mokanda (3-0); AS Cheminots-BNG (1-1); Nico-Nicoyé-AS Otohô (1-1).

Tels sont les scores des rencontres de la deuxième journée du championnat national de Ligue 1. Dimanche 19 décembre 2021, aucun but n'a été inscrit au Stade Président Massamba-Débat où FC Kondzo et Diables-Noirs d'une part, Inter Club et Etoile du Congo d'autre part, en ont chaudement décousu sous une canicule.

La veille, c'est un triplé de Matheus Botamba qui a changé la situation du tout au tout, en faveur de JST qui a étrillé Patronage Sainte-Anne (3-0). Pour les ''Bleu et blanc'' du président Miéré ''Chine'', est-ce le début du calvaire ?

A Dolisie, l'AC Léopards a glané trois nouveaux points qui font des ''Fauves du Niari'' les seuls leaders de la compétition.

Le Complexe sportif de Pointe-Noire a reçu trois équipes, dont deux brazzavilloises, BNG et CARA. Le promu BNG y a arraché un match nul (1-1) face à l'AS Cheminots, mais le CARA, battu par FC Nathalys (0-1), y a laissé des plumes. Quant à l'AS Otohô, elle est rentrée avec uèn match nul (1-1) concédé devant Nico-Nicoyé.

**G.-S.M.**

BOXE

## La FECOBOXE envoie des signaux de vie

Un conseil fédéral s'est tenu lundi 14 décembre dernier à Brazzaville. A cette occasion, les dirigeants du noble art congolais se sont fixé pour objectif de redynamiser leur discipline. Pour cela, ils ont défini les axes prioritaires pour le compte de la saison 2021-2022, notamment la formation, la vulgarisation, le regroupement des pugilistes et les compétitions.

Le Comité exécutif actuel de la FECOBOXE a pris les rênes de la discipline depuis une année. Il songe à la formation des officiels techniques. Un stage sera organisé à leur intention, afin de relever leur niveau. Le nouveau comité a prévu aussi de renforcer les capacités des cadres administratifs.

Concernant la vulgarisation, la vision du bureau exécutif de la FECOBOXE consiste à élargir son champ d'action dans les ligues non existantes et d'assurer la détection des talents par le biais de l'organisation des championnats des jeunes. La Coupe du Congo à Brazzaville et la Journée internationale de boxe, prévues en août 2022, s'inscrivent également dans cette vision.

La participation aux compétitions constitue le plat de résistance du programme d'activités de la FECOBOXE. Si rien ne vient perturber les prévisions en la matière, les pugilistes congolais participeront, entre février et mars, aux championnats d'Afrique de la zone 3 au Burundi ; en avril-mai, au Gobal cup en Russie ; en mai, aux Jeux africains de la Jeunesse à Accra (Ghana) ; et en juin aux championnats d'Afrique à Yaoundé.

Ce n'est pas tout. Les dirigeants fédéraux visent aussi la participation des boxeurs nationaux aux championnats du monde des jeunes et des dames qui se tiendront en septembre 2022 en Russie.

*Gaëtan Kodia (à l'extrême droite) présidant le Conseil fédéral*

Les compétitions nationales ne sont pas en reste : championnats départementaux, entre janvier et mars, et championnats nationaux, entre avril-mai, sont au menu des activités de la saison sportive 2021-2022.

A noter : deux regroupements des pugilistes sont prévus entre janvier et avril 2022. De même un stage international au Burundi.

Il faut aussi mettre à l'actif du bureau exécutif, l'organisation des championnats nationaux qui ont connu la participation de cinq ligues départementales. A son initiative également, quatre boxeurs congolais ont participé aux championnats de la zone 3, à Kinshasa. *«De la patience, de l'abnégation et un esprit de sacrifice, il en faut pour redorer le blason de la Fédération»,* a déclaré le président de la FECOBOXE, Gaëtan Nkodia.

**G.-S.M.**

DISPARITION

## Le handball orphelin de Jean Milandou

On ne reverra plus Jean Milandou sur les terrains congolais de handball. Lui aussi s'est éteint. Le 14 décembre 2021 à Brazzaville. Après environ cinq décennies d'activité.

«Mâ Milandou», comme aimaient à l'appeler ses proches, avait un physique et un visage d'éternel junior. Il était irrésistiblement attiré par le jeu à sept. Bénévole jusqu'au bout des ongles, son engagement date du début des années 1970. Dans Diables-Noirs ''Ajax''. D'abord joueur, puis joueur-arbitre, ensuite encadreur . Mais là ne s'arrêtait pas son bénévolat. Il était partout, intendant de club et, enfin, ces dernières années permanent de la FECOHAND (Fédération congolaise de handball).

On a dit de lui un jour qu'il était un esclave du handball.

Jean Milandou a formé plusieurs générations de joueurs.

Comme arbitre, il avait certes maille à partir avec ceux qui contestaient son sifflet, mais il n'avait pas la rancune tenace.

Nous adressons toutes nos sincères condoléances à la famille Milandou.

Adieu, frère et aîné Milandou ! Puisse le Seigneur t'accueillir dans sa maison

**G.-S.M.**

## JEAN-MICHEL MBONO ''SORCIER'' REPOND A VOS QUESTIONS

**Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono ''Sorcier'', véritable légende vivante du ballon rond, les a répertoriées et y répond.**

***Les clubs congolais en coupes africaines : comment sortir du tunnel ?***

****J.-M**. Mbono : Nos clubs (CARA et l'AC Léopards) ont dominé par le passé la scène internationale parce que précisément une génération de joueurs doués étaient encadrés par une race de dirigeants (aujourd'hui inexistante) et soutenu formellement par une politique étatique avérée. Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures pour trouver que la cause première des échecs répétés aujourd'hui de nos clubs au plan africain est le fait de la saignée permanente des effectifs qu'ils possèdent. Les dirigeants n'ayant pas suivi l'évolution du football, avec ce que cela comporte d'intérêts financiers, le moindre espoir qui pointe du nez est vite bazardé hors-frontière. Les joueurs se laissent aller volontiers à ce jeu, subjugués par le gain du professionnalisme ; et les dirigeants plutôt complices de cette situation qui pourrait leur profiter au cas où on ne fait rien pour atténuer la vague déferlante vers d'autres cieux. Ainsi, nos équipes permanemment se vident de leurs éléments de valeur au profit de quelques individus véreux, au grand dam de la renommée et de l'honneur du football national. Pour la bonne marche de notre football, il serait judicieux qu'on puisse arriver à réglementer l'exode intempestif de nos joueurs. Au Maghreb, par exemple, tout joueur ne peut aspirer à aller hors du pays qu'après y avoir évolué pendant quatre à cinq saisons successives. Il y va de la stabilité des clubs et de la maturité des joueurs. Si les équipes nord-africaines se taillent aujourd'hui la part du lion dans les compétitions africaines, c'est justement parce que la politique est axée sur le suivi des joueurs du terroir.

***Que dites-vous du transfert des joueurs africains dans les clubs européens ?***

**J.M. Mbono : Les joueurs africains, en tant que main d'œuvre bon marché au prix de transfert bas, se prêtent parfaitement à la poursuite d'une stratégie visant l'obtention d'une plus-value. Cette stratégie, du point de vue des footballeurs, implique une forte mobilité et la capacité à être transférés dans la logique d'une carrière ascendante devient une condition sine qua non pour rejoindre les clubs d'élite. Pris dans un système spéculatif fondé sur l'achat et la vente de joueurs, ces derniers et les Africains, en particulier, sont très souvent poussés à changer d'équipe chaque fois qu'une occasion se présente. Parfois, ils finissent même par être transférés plusieurs fois chaque saison dans le cadre de prêts ou d'échanges, sans qu'ils aient un mot à dire sur leurs destinations. Transférés contre son avis du Bayern à l'Olympique lyonnais, l'attaquant brésilien Giovanne Elber commentait : « Les joueurs, nous sommes des esclaves modernes. Bien payés certes, mais livrés à un business tout simplement brutal ». ***(A suivre)***

KARATE

## Le Congo pas trop brillant en Egypte !

Le Congo vient de participer aux 20e, 12e et 4e éditions des championnats de l'Union des fédérations africaines de karaté (UFAK), au Caire en Egypte. Sa délégation a occupé la quatrième place du classement général avec un total de quinze médailles, dont une seulement en or. De retour au bercail, Me Antoine Mbété Tchivanga, ceinture noire 7e dan et entraineur national coordonnateur du pôle de Pointe-Noire, a donné son sentiment d'ensemble.

***Me Comment se présente la fiche technique des résultats obtenus par le Congo au dernier championnat de l'UFAK?***

**Dans l'ensemble, les résultats du Congo au Caire (Egypte) sont passables. Nous avons remporté 15 médailles au total, dans les trois catégories où nous étions alignés, dont 1 seulement en or, 3 d'argent et 11 de bronze.

***Jadis, le Congo était une référence. Comment expliquez-vous la baisse de régime de nos karatékas ?***

**Votre constat est juste et, merci pour cette question. D'une manière générale, le niveau technique de nos karatékas est bon. Mais, il nous a manqué la bonne gestion des kumités (combats), la bonne gestion de

***(Suite en page 22)***

*(Suite de la page 21)*

l'espace et la bonne gestion du temps. Un budoka qui mène par 7 points d'écart contre 1, mais se fait rattraper et dépasser dans les ultimes secondes, c'est vraiment lamentable. Sur quatre finales disputées, nous en avions perdu trois et gagné une seulement. Dans les grandes compétitions, quand vous arrivez en finale, vous devez tout faire pour les gagner.

***Après avoir décelé toutes ces failles, comment entendez-vous travailler pour redorer votre blason?***

**Cette compétition était pour nous, techniciens, une école du recevoir. Nous allons regrouper les compétiteurs même ceux qui n'ont pas effectué le déplacement d'Egypte. Pour tout dire, nous allons travailler dans ce sens. Ce n'est que de cette façon que nous allons retrouver notre espace perdu.

***En marge des kumités, il y a eu du 30 novembre au 2 décembre dernier le stage de renforcement des capacités des arbitres et coachs continentaux. Un commentaire particulier?***

**Il y a eu le stage de coaching kumité et de coaching kumité kata). Trois Congolais étaient en lice. Deux ont confirmé leur licence. Il n'y a plus de confusion à faire, aujourd'hui, tu ne peux qu'être coach kumités, ou coach kumités katas, pas les deux à la fois. Cependant, tu peux entrainer dans ton club. La direction technique nationale devrait multiplier les stages de mise à niveau des cadres basés dans tous les départements où se pratiquent le karaté style shotokan.

*La délégation congolaise au Caire*

**Equateur Denis NGUIMBI**

LA SEMAINE AFRICAINE, VOTRE JOURNAL AURA BIENTÔT 70 ANS

**Tarifs d'abonnement**

| | |
|---|---|
| Congo | 182 Euros |
| 6 mois | Autres pays d'Afrique |
| Retrait sur place: 15.600 | 96 Euros |
| Expédié: 23.400 | 192 Euros |
| 1 an | Europe |
| Retrait sur place: 31.200 | 96 Euros |
| Expédié: 46.800 | 192 Euros |
| France, Afrique Francophone | Amérique-Asie |
| 91 Euros | 100 Euros |
| | 200 Euros |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## SOCIETE VILLA MADIBA

**Société à Responsabilité Limitée**
**Capital social de 1. 700 000 000 de F. CFA**
**Siège social: Côte Sauvage, B.P.: 773**
**RCCM: CG-PNR-01-2004-B12-00060**
**Pointe-Noire - République du Congo**

Aux termes du procès-verbal des décisions des associés dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2021 reçu au rang des minutes de Maître Angélique Esther Dinamona Kidilou, Notaire à Pointe-Noire, et enregistré auprès de la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre le mardi 14 décembre 2021, sous le numéro 9570, folio 233/5, les associés ont notamment décidé de réduire le capital de la société.

Dépôt dudit acte effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 20 décembre 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00004.

En application des dispositions de l'article 370 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, la réduction de capital sera réalisée à l'issue du délai d'opposition de trente (30) jours, à compter de la publication de cet avis, ou, le cas échéant, lorsque l'opposition aura été rejetée ou que le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées.

***Pour avis,***
Le Gérant.

## CONGO TERMINAL

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 40.000.000.000 F.CFA
Siège social: Terminal à conteneurs (enceinte portuaire); B.P.: 855, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/09 B 990
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date, à Pointe-Noire du 9 juin 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 30 juillet 2021, sous le numéro 5641, folio 140/15, le conseil d'administration a désigné, à l'unanimité, Monsieur Anthony SAMZUN, en qualité de Directeur Général de la société CONGO TERMINAL pour un mandat de quatre (4) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

***Pour avis,***
***Le Conseil d'administration.***

## CONGO TERMINAL

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 40.000.000.000 F.CFA
Siège social: Terminal à conteneurs (enceinte portuaire); B.P.: 855, Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/09 B 990
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date, à Pointe-Noire du 15 novembre 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 02 décembre 2021, sous le numéro 9198, folio 225/57, les actionnaires ont décidé de renouveler jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 les mandats des administrateurs ci-après:

**-Monsieur Philippe LABONNE,** Président du Conseil d'administration ;

-**La société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO** dont le représentant permanent est Monsieur Christophe PUJALTE ;

**-La société APM TERMINAL BV** dont le représentant permanent est Monsieur David SKOV;

**-La société CONGO TERMINAL HOLDING** dont le représentant permanent est Monsieur Stanislas de SAINT LOUVENT ;

**-La société SAGA CONGO** dont le représentant permanent est Monsieur Olivier de NORAY;

**-La société SDV MINING ANTRAK AFRICA** dont le représentant permanent est Madame Tahirou BARRY;

**-La SOCIETE DE PARTICIPATION PORTUAIRES** dont le représentant permanent est Monsieur Edouard LENO ;

**-La société SOCOPAO** dont le représentant permanent est Monsieur Patrick LAWSON ;

**-La société SOCOTRANS** dont le représentant permanent est Monsieur Henri BENATOUIL.

***Pour avis,***
***L'Assemblée Générale.***

PUB

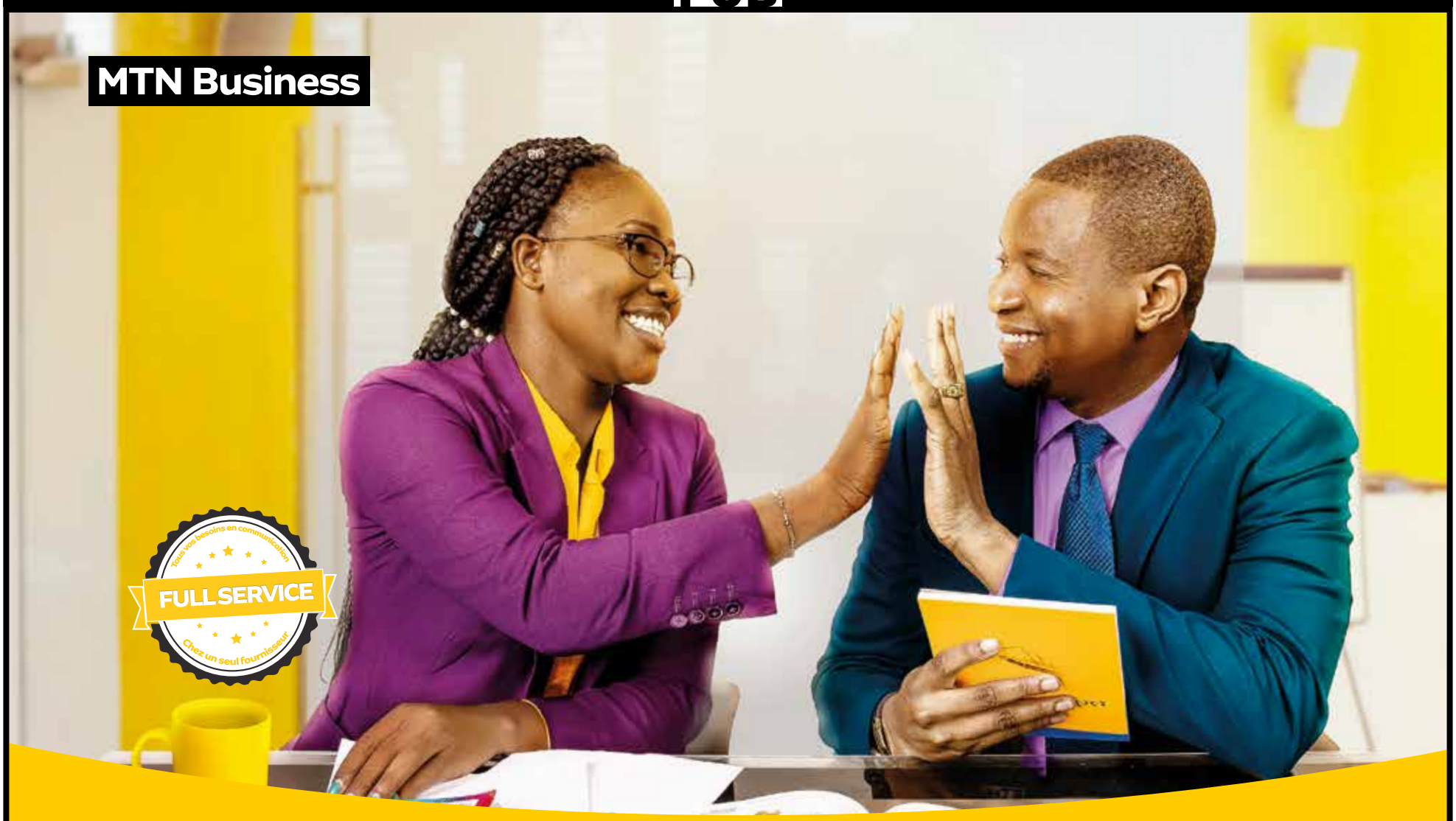


# Insufflez une nouvelle énergie à votre entreprise

## Moins d'effort pour le personnel, plus de satisfaction pour les plaignants. Souscrivez au pack MTN Entreprise

- Un personnel moins stressé et plus engagé: Appel gratuit entre le personnel
- Une adresse facile à trouver et référencer dans un annuaire: Un numéro fixe pour le cabinet et présence dans bizappp
- Un standard téléphonique virtuel pour professionnaliser le flux des appels entrants
- Une plateforme sms pour rappeler les RDV

***everywhere you go***

**mtn.cg/Business**
**@MtnbusinessCG**
**@mtnbusinesscg**

*Contactez-nous* **123**
**mtn.cg/Business** ***100#**

MTN

MTN Business

# Insufflez une nouvelle énergie à votre entreprise avec les Forfaits pro

Appelez gratuitement votre flotte mobile

Tous vos besoins en communication
FULL SERVICE
Chez un seul fournisseur

- Temps illimité d'appel pendant 30 jours
- Flotte GFU allant jusqu'à 30 personnes
- Forfait de communication valable 30 jours
- Possibilités d'activation des forfaits

*everywhere you go*

123 mtnbusiness.cg@mtn.com
@mtnbusinesscg @MtnbusinessCG
mtn.cg/Business

MTN